

FIRCA

01 BP 3726 Abidjan 01

Cocody, 2 Plateaux,

7ème tranche

Tel: (+225) 22 52 81 81

Fax: (+225) 22 52 81 87

Email: firca@firca.ci

www.firca.ci



INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE CONSEIL AGRICOLES

Investir pour le futur - Anticiper - Innover



Rapport annuel 2007



Rapport annuel 2007

RAPPORT ANNUEL 2007



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

Investir pour le futur - Anticiper - Innover





TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| Le mot du Directeur Exécutif | 1 |
| INTRODUCTION | 3 |
| Quelques chiffres clés en 2007 | 5 |
| I. COMMENTAIRES GENERAUX | 7 |
| II. ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 13 |
| III. PRINCIPALES ACTIONS DE LA DIRECTION EXECUTIVE POUR L'IMPLANTATION DURABLE DU FIRCA | 15 |
| IV. MOBILISATION DES RESSOURCES | 19 |
| V. MISE EN OEUVRE, GESTION ET SUIVI DES PROGRAMMES | 25 |
| VI. REALISATION FINANCIERES ET COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2007 | 33 |
| VII. DIFFICULTES SPECIFIQUES DE L'EXERCICE | 37 |
| VIII. PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2008 | 41 |
| CONCLUSION | 45 |
| ANNEXES | |



INTRODUCTION

Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) est une personne morale de droit privé de type particulier, reconnue d'utilité publique. Ses organes de délibération (Assemblée Générale et Conseil d'Administration) ont été mis en place le 28 octobre 2003 au cours des assises inaugurales de la première Assemblée Générale, tenue à Yamoussoukro.

Le FIRCA a pour objet d'assurer, dans les secteurs de production végétale, forestière et animale, le financement des programmes relatifs notamment à :

- la recherche agronomique et forestière appliquée
- la conduite d'expérimentations et de démonstrations pour la transmission du savoir entre la recherche et l'exploitation
- la recherche technologique (conservation, transformation, mécanisation) pour l'amélioration des productions agricoles et des produits finis
- la diffusion des connaissances par l'information, la démonstration, la formation, le conseil technique et économique
- la conduite d'études, d'expérimentations et d'expertises
- l'appui au développement de la rentabilité économique des exploitations
- le renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles
- la formation professionnelle des producteurs, des dirigeants des organisations professionnelles agricoles et leurs personnels.



Adopté par le Conseil d'Administration le 27 décembre 2006, le Programme Annuel d'Actions 2007 (PAA 2007) est conçu dans l'optique de l'atteinte des missions assignées au FIRCA. Il découle du Plan d'Actions triennal 2006-2008, élaboré en octobre 2005 et qui permet au FIRCA d'inscrire son action dans un cadre cohérent d'intervention pour la période, à travers les trois (3) éléments ci-dessous :

- la vision de la Direction Exécutive pour la période 2006-2015
- le cadre logique d'intervention pour la période 2006-2008
- le chronogramme indicatif de mise en œuvre des actions et d'identification des responsabilités d'exécution pour l'exercice 2007.

L'objectif global poursuivi en 2007 est la consolidation des acquis du FIRCA, principal outil de financement de la "filière du progrès" au service des filières et de leurs organisations professionnelles agricoles (OPA) et au service de l'Etat. Il vise également le renforcement des programmes de conseil, de recherche appliquée et de renforcement des capacités des OPA, pour le développement d'une agriculture durable et compétitive.



Les objectifs spécifiques définis pour l'année 2007 sont caractérisés par les principaux éléments, articulés autour des trois (3) résultats du plan stratégique 2006 - 2008 :

1. le fonctionnement de la Direction Exécutive est efficient, passant par :

- la maîtrise des charges de fonctionnement
- l'amélioration de la gestion et du contrôle interne
- le renforcement du fonctionnement des organes (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Direction Exécutive et Commissions de travail du Conseil d'Administration)
- le renforcement du suivi évaluation des programmes
- l'amélioration de la communication externe et la promotion du FIRCA
- la construction d'une base de données fiables sur les filières

2. les ressources mobilisées sont suffisantes, basées sur :

- la mobilisation des ressources financières (cotisations professionnelles et subventions)
- la poursuite des concertations avec les filières non cotisantes
- le renforcement des partenariats et de la coopération avec divers organismes nationaux et étrangers

3. le service aux filières est assuré, articulé autour de 80 projets, portant sur :

- la poursuite des projets d'assistance aux planteurs villageois d'hévéa et de palmier à huile
- la poursuite des projets de recherche sur l'hévéa
- la mise en œuvre d'un programme spécial pour la Filière Café Cacao
- le lancement des projets d'assistance technique aux planteurs d'anacarde et de coton

- la mise en œuvre effective des projets sélectionnés pour les nouvelles filières cotisantes

- la poursuite de projets au profit des filières non cotisantes, au travers du guichet « Solidarité ».

80 projets ont été retenus pour le PAA 2007 au bénéfice de 16 filières.

Les principaux axes d'intérêt pour ces projets portent, comme en 2006, sur :

- l'amélioration variétale et la multiplication de variétés adaptées et plus performantes
- l'élaboration d'itinéraires techniques régionalisés
- la lutte contre les maladies des plantes et des animaux
- la mise en place de dispositifs de veille contre les menaces
- le renforcement du conseil technique par l'extension au plan national des expériences réussies au plan de la production et la qualité des produits marchands
- le renforcement des capacités organisationnelles des groupements de producteurs par la formation, la mise en place de plans de développement et l'appui aux interprofessions existantes
- la conduite de diverses études pour l'amélioration de l'environnement des filières.

Ces projets s'inscrivent tous dans le cadre de la recherche agronomique et forestière appliquée, du conseil agricole, de la formation aux métiers et du renforcement des capacités productives des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).

Le concept de mise en œuvre d'un projet dans une filière donnée s'entend comme la réalisation des différentes étapes ci-dessous :

- la réalisation de l'étude de faisabilité
- l'exécution du projet
- le suivi de la mise en œuvre
- la restitution aux bénéficiaires.



PHOTO FIRCA

QUELQUES CHIFFRES CLES EN 2007

La mobilisation au titre des cotisations professionnelles, en comparaison de l'année 2006

| | |
|--------------------------------|------------------------------|
| - Filière Café Cacao | 2.276 millions FCFA (+ 49 %) |
| - Filière Hévéa | 1.590 millions FCFA (+ 34%) |
| - Filière Ananas Banane Mangue | 59 millions FCFA (+ 1%) |
| - Filière Palmier à Huile | 737 millions FCFA (+ 16 %) |
| - Filière Porcine | 2,2 millions FCFA |

La mobilisation des subventions de l'Etat de Côte d'Ivoire, en comparaison des données 2006 :

880 millions FCFA (+ 66%) dont 760 millions au titre du fonctionnement(+ 100%)
120 millions au titre de la Caisse de solidarité (-20%)

Un montant **de 4,083 milliards FCFA** mobilisés pour les programmes dont :
3,963 milliards de cotisations professionnelles (97 %) et 0,12 milliard de subvention de l'Etat (3%)

49 projets exécutés ou en cours d'exécution au bénéfice de 13 filières contre 20 projets en 2006 pour 8 filières soit un taux d'accroissement de 69% des projets réalisés.



I. COMMENTAIRES GENERAUX

Malgré leur appui pour l'institution des fonds de développement agricole en Côte d'Ivoire et la création subséquente du FIRCA, les partenaires au développement du secteur agricole (Union Européenne, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Coopération française, etc.) n'apportent, à ce jour, aucun soutien financier à l'implantation du FIRCA et au financement des programmes identifiés par les filières.







Le quatrième exercice du FIRCA, à l'instar des trois précédents (novembre 2003-décembre 2004, exercices 2005 et 2006), s'est déroulé dans un contexte difficile, caractérisé par la crise socio politique que traverse la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002.

Ce contexte demeure néanmoins marqué par les embellies liées à l'Accord Politique de Ouagadougou et ses conséquences favorables sur la situation sécuritaire du pays. Malgré tout, le secteur agricole demeure encore fragile et le FIRCA continue d'en souffrir, en particulier dans sa stratégie de mobilisation des cotisations professionnelles.

Les Filières de production agricole ont connu des fortunes diverses, mais dans leur grande majorité, elles continuent de subir les effets néfastes de la crise socio politique, malgré une remontée sensible des prix au producteur dans certaines filières. A titre d'illustration, les faits saillants suivants ont caractérisé l'exercice 2007.

9

En ce qui concerne les productions agro-industrielles

- **La Filière Café Cacao** a subi une conjoncture internationale particulièrement défavorable pour le cacao. L'offre mondiale de cacao augmente alors que la demande est quasiment stationnaire ; en conséquence, les cours internationaux ne se sont pas améliorés depuis la campagne dernière ; la situation pourrait même s'aggraver avec le l'entrée en production dès la campagne 2008-2009 des programmes de développement de la culture du cacao au Ghana, au Nigeria et au Cameroun, ainsi que la replantation des vergers détruits par la maladie du balai de sorcière au Brésil.

Contrairement au cacao, la tendance des cours est à la hausse pour le café au cours de ses deux (2) dernières campagnes.

La Filière Café Cacao en Côte d'Ivoire continue de subir les problèmes récurrents, à savoir les bas prix bord champ payés aux producteurs, les conflits internes, les difficultés de financement des activités des coopératives, des manifestations à répétition des producteurs et les conflits de leadership dans les structures de gestion de la filière: dans cet environnement particulièrement éprouvant, des menaces pèsent sur la viabilité de ce secteur avec la progression de la maladie de Swollen Shoot, la pourriture brune des cabosses et les foreurs de tige.



- **La Filière Coton** a été marquée au cours de la campagne 2006-2007 par une faible production évaluée à 145 648 tonnes de coton graine (avec un rendement de 758,6 kg/hectare) alors que le potentiel est de 400 000 tonnes de coton graine ; la campagne 2006-2007 peut donc être considérée comme étant la plus catastrophique jamais enregistrée par cette filière. L'analyse des performances cotonnières ivoiriennes depuis quinze (15) ans a révélé particulièrement pour les deux (2) dernières campagnes, une dégradation importante des infrastructures de production, des rendements et un niveau de la production très bas. La mise en œuvre du plan d'action (Déclaration de stratégie de relance coton) avec la collaboration des acteurs de la filière ainsi que la promesse d'implication des bailleurs de fonds dans le financement de l'achat d'intrants pour la campagne 2007-2008



pourraient contribuer à apporter un nouveau souffle à cette filière en perte de vitesse

- **la Filière Anacarde**, bien qu'elle ait enregistré des productions élevées au cours de ces deux campagnes (210.000 tonnes de noix brutes de cajou en 2006 et 280.000 en 2007), continue de subir des prix bord champ relativement bas chez les producteurs ; cette filière reste totalement inorganisée avec l'absence d'une interprofession représentative, l'apparition dans le système de commercialisation de nouveaux intermédiaires appelés "pisteurs" qui contribuent à brader le prix de la noix de cajou aux exportateurs, les problèmes de fluidité routière, etc ;

La création de l'Interprofession en fin d'année 2007 pourrait permettre d'espérer pour les prochaines années, une meilleure organisation de la profession, la fixation des prix rémunérateurs aux producteurs et un meilleur profit pour l'économie de plantation des zones de savanes

- **la Filière Ananas** continue de subir des baisses importantes de productions, avec 80.000 tonnes de fruits export en 2007 (120.000 tonnes en 2006), contre 190.350 tonnes en 2002 ; liée aux difficultés de commercialisation de la variété ivoirienne (Cayenne lisse), au cours bas sur le marché international et à l'absence de financement de l'exploitation par les partenaires extérieurs.

- La Filière Banane

La production ivoirienne de la **banane** s'est maintenue autour de 200.000 tonnes, la régularité des départs et la stabilité des taux de fret export des conteneurs frigorifiques (contrat de taux de fret annuel avec les armateurs), le paraphe par la Côte d'Ivoire d'un accord intermédiaire de principe pour les APE (Accords de Partenariat Economique) en décembre 2007 avec l'Union Européenne pourraient constituer un facteur de compétitivité pour la banane et une aubaine pour l'exportation de toute la quantité produite de banane, sans quota ni droit de douanes.



PHOTO FIRCA

- La Filière Mangue

Les exportations de **mangues** sont constantes et se situent autour de 14.000 tonnes ; cependant, la production est menacée par la recrudescence de l'antracnose, maladie fongique qui a eu un effet dépressif sur la qualité des fruits exportés en 2007 et par des arrivages massifs de mangues sur le marché européen en provenance du Pérou, avec constitution de stocks dans un contexte de demande modérée.



PHOTO FIRCA



- **la Filière Palmier à Huile** connaît une embellie des cours avec des prix d'achat du régime qui passent de 23 FCFA/kg en début d'année 2007 à 45 FCFA/kg au dernier trimestre 2007 ; toutefois, le secteur villageois continue de connaître une situation peu reluisante, caractérisée particulièrement par la non application des itinéraires techniques, le manque d'entretien voire l'abandon des parcelles, le vieillissement des plantations, l'inorganisation des coopératives, la faiblesse de l'assistance technique. En conséquence, les producteurs de ce secteur n'ont pas pu profiter pleinement des embellies des cours mondiaux de la fin d'année 2006 et de 2007, dues à une demande de plus en plus croissante de l'huile de palme comme source d'énergie pour le biocarburant et l'oléochimie (chimie fine industrielle)

- **la Filière Hévéa** a été marquée au plan national par la bonne performance du secteur villageois qui a contribué à plus de 60% de la production nationale (56% en 2006) ; cette performance des plantations villageoises s'explique par l'engouement pour cette culture des producteurs dont le nombre est passé de 9.000 en 1998

à plus de 28.000 en 2007 (22.000 en 2006), l'entrée en production de nouvelles parcelles créées en 2000, les prix régulièrement à la hausse depuis le deuxième semestre 2006, la reprise en 2005 de l'encadrement laissé en souffrance depuis 1998.

Au total, la production nationale (plantations villageoises, plantations industrielles, achats au Libéria, structure de recherche) a été de 183.148 tonnes de caoutchouc humide en 2007 (165.235 tonnes en 2006). La mise en place future par l'APROMAC d'un Fonds de Développement Hévéa, spécialisé notamment dans l'approvisionnement des producteurs en matériel végétal performant, constituera un autre atout pour la Filière Hévéa, dans la perspective du lancement du 7^{ème} Plan Hévéa qui prévoit la création de 300.000 ha de plantation sur les dix (10) prochaines années, afin d'atteindre 600.000 tonnes de caoutchouc sec à l'horizon 2025.





En ce qui concerne les productions alimentaires

12

- La Filière Riz

Devant la faiblesse de la production nationale de riz blanchi estimée à 819.000 tonnes en 2006, la Côte d'Ivoire, pour couvrir ses besoins, a importé durant cette période 1 600 000 tonnes de riz, en provenance principalement de la Chine, de la Thaïlande, du Vietnam et du Pakistan, équivalant à une sortie de devises de l'ordre de 140 milliards de FCFA ; la forte dépendance de la Côte d'Ivoire pour son approvisionnement en riz, le renchérissement du prix suite à la baisse des stocks mondiaux pourraient être source de difficultés sociales.

Une nouvelle et véritable politique rizicole d'appui à la production nationale s'impose en urgence à la nation

- **Pour les autres productions alimentaires**, la Côte d'Ivoire est pratiquement autosuffisante pour les produits vivriers de grande consommation (banane plantain, igname, manioc, etc.). Le retour des populations dans les régions sinistrées par la crise a contribué à une augmentation des superficies enlabrées.

- **La Filière Avicole**, suite à la maîtrise de l'épizootie de la grippe aviaire, grâce aux actions entreprises par le Gouvernement et par les acteurs professionnels pour rassurer les consommateurs, a amorcé sa relance ; ainsi, les élevages qui étaient en cessation d'activités en 2006 ont repris en 2007 ; cette amorce de relance s'est matérialisée par une augmentation appréciable de la demande de poussins au cours du dernier trimestre 2007 et une bonne couverture des besoins nationaux pour les fêtes de fin d'année

- **la Filière Porcine** a été marquée en 2007 par le renchérissement du coût des aliments ; ainsi, le son de blé est passé de 34 F/kg en 2006 à 68 F/kg en 2007, soit une augmentation de 100% ; dans la même période, le poisson qui représente 3 à 7% de la ration alimentaire des animaux a connu

une hausse des prix, respectivement de 22% pour le poisson industriel (360 F à 440 F/kg) et de 36% pour le poisson artisanal (220 à 300 F/kg). Toutefois, il faut signaler que l'abattoir de la SIVAC en zone industrielle à Yopougon a enregistré une hausse sensible de ses activités : le nombre de têtes de porcs abattus est passé à 20 300 (18 000 en 2006), avoisinant ainsi le seuil de 22 000 têtes de porcs abattus avant les ravages causés par l'épidémie de la peste porcine africaine

- **la Filière des Ruminants** est toujours sinistrée dans la zone nord du pays ; compte tenu de ce contexte défavorable, la filière a été associée par le MIPARH à l'élaboration de deux (2) grands programmes ; le premier programme relatif à la mise en place de noyaux d'élevage de petits ruminants devra, à terme, permettre l'installation de jeunes exploitants en production ovine ; le second programme porte sur l'amélioration génétique des ruminants tant pour la production de viande que pour la production de lait ; la reprise de la vaccination dans les zones Centre et Nord avec l'appui de la FAO et le recensement concomitant du cheptel permettront l'élaboration, par l'Etat, de nouveaux programmes de soutien.



PHOTO FIRCA

- **la Filière Pêche et Aquaculture** est marquée par la présence dans les eaux ivoiriennes de nombreux bateaux de pêche pirates, sans que les autorités disposent de moyens efficaces de surveillance ; cette situation très préoccupante pour plusieurs acteurs de la filière cause des préjudices importants pour le secteur.

II. ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le bilan succinct des activités du Conseil d'Administration indique :

- **la tenue de deux sessions du Conseil d'Administration** contre 3 en 2006 (26 avril 2007, 27 décembre 2007) et 4 en 2005
- **la tenue d'une réunion par chacune des trois Commissions de Travail** prévues par les Statuts (Commission des Programmes, Commission des Ressources Financières, Commission des Concertations et des Arbitrages) ; aucune réunion organisée en 2006
- **la tenue de six (6) réunions du Bureau du Conseil** contre 4 en 2006 et 12 en 2005, destinées à la revue des activités de la Direction Exécutive, à la préparation des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales, à la résolution de questions spécifiques, telles que le financement des programmes de la Filière Café Cacao
- **la tenue de la 4ème Assemblée Générale** ordinaire le 15 mai 2007 pour l'approbation des comptes clos au 31 décembre 2006
- **la mise en place du Comité de Pilotage pour la construction du siège du FIRCA, et de son Secrétariat Technique**, tels que prévus par le Conseil d'Administration du 27 décembre 2006
- **la conduite des opérations pour le renouvellement des représentants à l'Assemblée Générale et au Conseil d'administration pour le prochain mandat de trois années (2008 –**





III. PRINCIPALES ACTIONS DE LA DIRECTION EXECUTIVE POUR L'IMPLANTATION DURABLE DU FIRCA







3.1 Fonctionnement de la Direction Exécutive

Les principaux résultats acquis sur la période indiquent :

- la tenue de vingt cinq (25) réunions du Comité de Direction contre 32 en 2006 et 44 en 2005

- la tenue de huit (8) réunions ordinaires du Comité des Agréments et des Marchés (CAM) contre 10 en 2006

- la mise en œuvre du plan de réaménagement technique des services adopté par le Conseil d'Administration du 27 décembre 2006



- la tenue de deux ateliers internes, destiné à l'évaluation de l'exécution du Programme Annuel d'Actions 2006 (PAA 2006) et au bilan à mi parcours de l'exécution du Programme Annuel d'Actions 2007 (PAA 2007)

- l'audit interne de la performance des centres de responsabilités et de la communication interne et l'élaboration de nouvelles procédures pour le suivi évaluation des projets exécutés

- la formation des agents pour une meilleure adaptation à leur poste, pour dix neuf (19) agents aux techniques de négociation, deux (2) agents à la technique de gestion de la paie, vingt (20) agents aux outils informatiques de conception et de gestion de bases des données, la mise à niveau de quatre (4)

secrétaires de direction aux techniques de management

- l'amélioration de la communication interne par le renforcement de la fonctionnalité des outils Intranet/Internet, l'appui et l'assistance aux utilisateurs

- l'amélioration du système de communication externe du FIRCA, marquée par le recrutement d'un Responsable de la Communication, la publication de deux (2) numéros de "La Filière du Progrès - Bulletin d'Information du FIRCA" et de quatre newsletters des Filières, la diffusion aux partenaires du rapport de gestion 2006, intitulé "Le FIRCA en 2006", la couverture médiatique de divers événements (restitution des activités d'encadrement des planteurs de la Filière Palmier à huile, recensement des éleveurs modernes de porcs, etc)

- les contacts et échanges avec les partenaires dans le cadre de la recherche de financements, de la promotion du FIRCA et du renforcement de la coopération, à travers trois (3) conférences internationales, quatre (4) rencontres de promotion et de recherche de financements, trois (3) rencontres nationales

- la poursuite de la constitution d'une banque de données fiables sur les filières, a été marquée par la mise à jour de la base des données sur le riz et sur les exportations mensuelles ivoiriennes de cacao, la collecte des données pluviométriques sur les périodes 1982 à 1986 et 1994, la conception d'un avant projet de banque de données, en vue de faciliter l'accès à la consultation pour les agents du FIRCA et les représentants des filières autorisés

- la mobilisation de 5,545 milliards FCFA contre 3, 179 milliards FCFA en 2006 (+66%) dont 4,665 milliards FCFA de cotisations professionnelles contre 2,778 milliards FCFA en 2006, soit une augmentation de 68% et 0,880 milliard de FCFA de subvention de l'Etat

- la production dans les délais de rapports et bilans périodiques (rapports d'activités, rapports d'études, rapports de missions, autres rapports divers).



3.2 Identification des besoins des filières et formulation de leurs programmes

La validation des résultats de la planification des activités et des besoins ressentis par la Filière Cocotier s'est déroulée le 20 octobre 2007 à Abidjan. 14 projets ont été retenus par la filière pour un coût estimatif de 1,3 milliards FCFA ; ils complètent ainsi le portefeuille des projets des filières.

3.3 Concertations avec les filières cotisantes

18

Les résultats indiquent :

- la **reconduction en 2007 des taux de cotisation des filières cotisantes** (Hévéa, Ananas Banane Manguue, Palmier à huile, Porc)
- la non reprise des négociations bloquées depuis 2005 avec la Filière avicole et la Filière Pêche et Aquaculture, en raison des difficultés au sein de ces filières ; toutefois, le dossier est suivi avec le concours du Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques
- le **non aboutissement des négociations avec la Filière Fleurs et Plantes Ornementales**, en raison de l'absence d'interlocuteurs crédibles et responsables
- le **blocage des accords conclus** le 20 juillet 2006 avec la **Filière Riz** par la volonté des pouvoirs publics d'avoir une vision stratégique globale d'appui à la production rizicole nationale ; la taxe de 10 F/Kg instituée en 2007 pour alimenter le Fonds d'Appui et de Développement de la Culture du Riz devraient connaître une application en janvier 2008 ; les conclusions de l'atelier de décembre 2007 sur la mise en œuvre de cette taxe devraient ouvrir des voies au FIRCA pour disposer de ressources et soutenir les programmes sur la production du riz local.



3.4 Elaboration et diffusion de textes réglementaires

La mise en œuvre des cotisations instituées par des textes réglementaires a été difficile en 2007 dans les Filières Café Cacao, Ruminants, Anacarde et Coton.

- **Filière Café Cacao** : suite à l'accord de concertation du 21 septembre 2006 avec les producteurs de café cacao, le décret n° 2007-55 du 07 février 2007 et l'arrêté interministériel n° 2007-124/MINAGRI/MDPMEF du 20 avril 2007 ont été pris pour attribuer 5 F/kg de cacao au profit du FIRCA sur les ressources prélevables au titre du Fonds «FDPCC – Investissements» ; la mise en œuvre de ces textes a été rendu difficile.

Toutefois, les différents échanges de courrier entre le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre de l'Agriculture ont abouti à la mise en place d'un mécanisme de financement des projets de la Filière, à travers la soumission desdits projets au CESPP CC.

- **Filière Anacarde** : l'arrêté interministériel n° 129 du 25 avril 2007 portant sur la mobilisation de la cotisation professionnelle n'a pu être appliqué, suite aux difficultés de sa mise en œuvre par l'ARECA ; un nouvel arrêté introduit dans le circuit n'a pas pu aboutir avant la fin de la campagne de commercialisation

- **Filière Coton** : un projet d'arrêté interministériel de cotisation professionnelle au titre de la campagne 2007-2008 et relatif au montant et aux modalités de cotisation professionnelle au profit du FIRCA a été introduit dans le circuit pour signature en novembre 2007. Il est resté sans suite avant la fin de l'exercice.

IV. MOBILISATION DES RESSOURCES







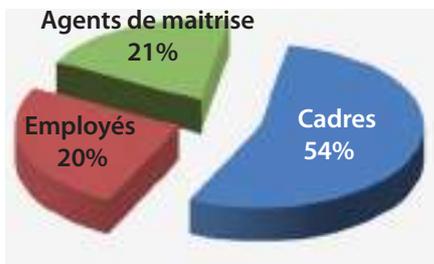
Les éléments ci-dessous présentent la situation des ressources humaines et matérielles et celle des ressources financières et leur utilisation.

4.1 Ressources humaines et matérielles

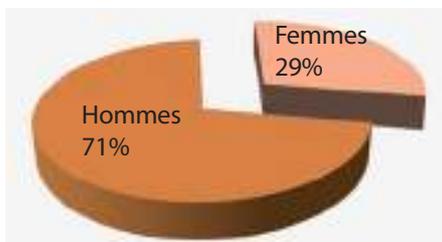
- **Au titre des ressources humaines**, l'effectif total des agents est de 35 agents en poste en fin d'exercice, identique à l'effectif en fin 2006 ; le réaménagement technique de l'organigramme approuvé par le Conseil d'administration au cours de sa 15^{ème} séance du 27 décembre 2006 a été entièrement mis en oeuvre ;

Sur ces 35 agents, 33 sont en contrat à durée indéterminée et 2 en contrat à durée déterminée, dont 19 cadres (54%), 9 agents de maîtrise (26%) et 7 employés (20%) ; cet effectif se compose de 25 hommes (71%) et 10 femmes (29%), dont 63 %, 23% et 14 % respectivement dans les tranches d'âge de 31 – 44 ans, 45 – 55 ans et 20 – 30 ans

Répartition du personnel par catégorie en 2007



Répartition du personnel par sexe en 2007



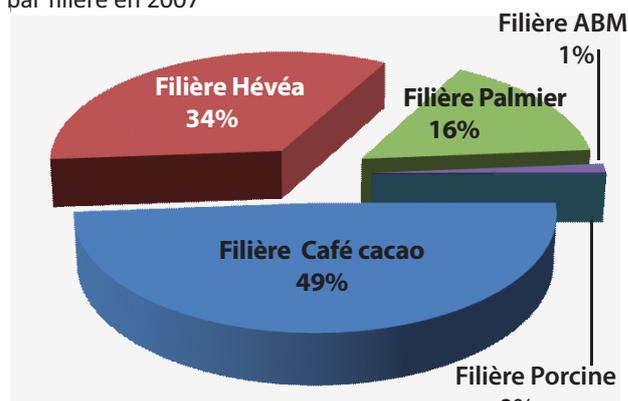
- **Au titre du matériel roulant**, 4 véhicules ont servi au cours de l'exercice 2007 dont le véhicule de missions datant d'octobre 2003 et les 3 nouvelles acquisitions datant d'août et octobre 2006 (Président du Conseil, Directeur Exécutif, liaison).

4.2 Mobilisation des ressources financières

Pour l'exercice 2007, les résultats indiquent la mobilisation au titre des cotisations professionnelles, de :

- **2.276 millions FCFA** auprès de la Filière Café Cacao (49 %)
- **1.590 millions FCFA** auprès de la Filière Hévée (34%)
- **59 millions FCFA** auprès de la Filière Ananas Banane Mangue (1%)
- **737 millions FCFA** auprès de la Filière Palmier à Huile (16 %)
- **2,2 millions FCFA** auprès de la Filière Porcine.

Mobilisations des cotisations professionnelles par filière en 2007



En outre, **880 millions FCFA** ont été mobilisés auprès de l'Etat dont 760 millions au titre du fonctionnement et 120 millions au titre de la Caisse de solidarité.

Pour l'exercice 2007, un montant de **4,083 milliards FCFA** a été mobilisé pour les programmes sur un montant prévisionnel de 11,013 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 37%, dont 3,963 milliards de cotisations professionnelles (97 %) et 0,12 milliards de subvention de l'Etat (3%) ; le montant mobilisé en 2006 pour les programmes était de **2,279 milliards FCFA**, soit un accroissement de 79% en 2007 ;



4.3 Utilisation des ressources mobilisées au cours de l'exercice

- Au titre du budget de l'exercice, **1,331 milliards** a été engagé sur 1,309 milliards, soit un taux de réalisation de 101,7 % pour les charges d'administration ; **4,430 milliards FCFA** ont été engagés sur 4,083 milliards mobilisés (108%) sur un budget de 11,013 milliards, soit 37% contre 27 % en 2006 et 11 % en 2005 de taux de réalisation pour les programmes ; cette faible exécution du budget des programmes est liée à la limitation des cotisations en 2006 aux seules filières cotisantes de l'exercice 2005 (Hévéa, Ananas Banane Mangue, Palmier à huile) et à la contribution tardive de l'Etat pour les programmes

4.4 Mobilisation de ressources sur la période 2004 - 2007

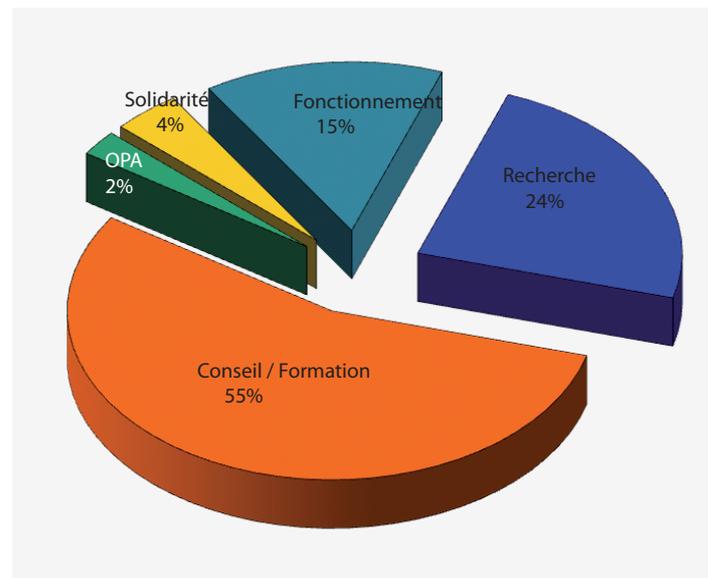
De juin 2004 au 31 décembre 2007, un montant total de **11,062 milliards FCFA (4,785 milliards de FCFA au 31 décembre 2007)** a été mobilisé au titre des cotisations professionnelles avec les Filières Hévéa, Ananas Banane Mangue, Palmier à Huile, Café Cacao et Porcine, dont **8,763 milliards FCFA** ont été affectés pour les programmes (**4,083 milliards de FCFA en 2007**), représentant 79% et **2,3 milliards FCFA (0,701 milliard de FCFA en 2007)** pour le fonctionnement, soit 21% (19,8% en 2007)

Sur la même période, l'Etat a accordé une subvention de 1,710 milliards de FCFA, dont 1,440 milliards pour le fonctionnement (84%) et 0,270 milliards pour la Caisse de Solidarité (16%)

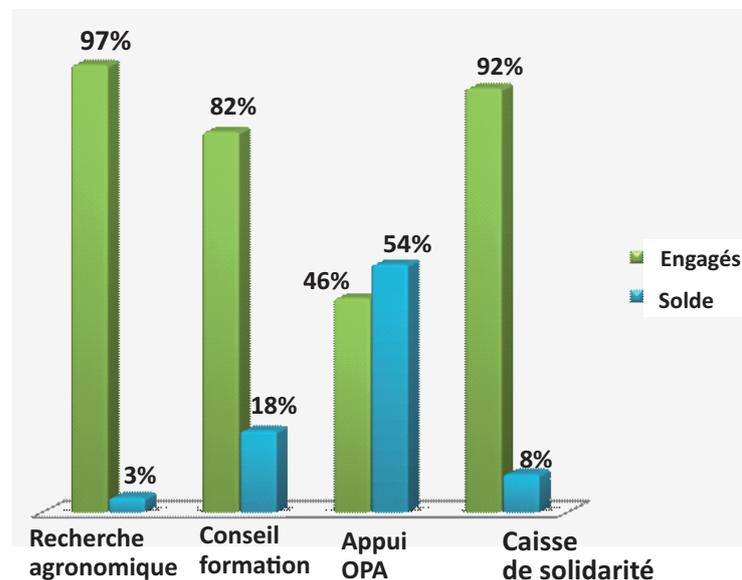
Les ressources globales affectées aux programmes s'élèvent à **8,763 milliards francs CFA** sur la période. Leur utilisation est la suivante :

- Recherche agronomique : 1,619 milliard (18,4%) dont 1,567 milliards engagés (97%)
- Conseil et Formation : 6,401 milliards (73,1%) dont 5,27 milliards engagés (82 %)
- Appui aux OPA : 0,246 milliard (2,8%) dont 0,114 milliards engagés (46 %)
- Caisse de solidarité : 0,496 milliard (5,7%).dont 0,455 milliards engagés (92%)

Répartition des cotisations 2007 par guichet

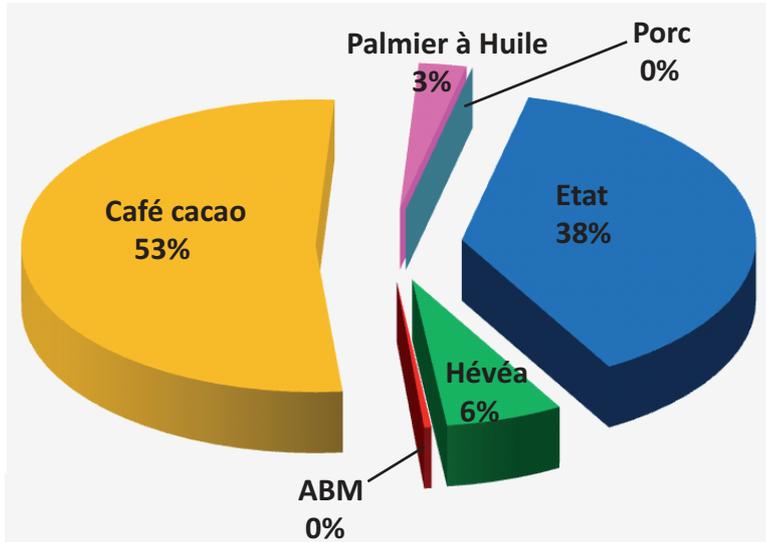


Utilisation des ressources 2004 - 2007 selon les guichets



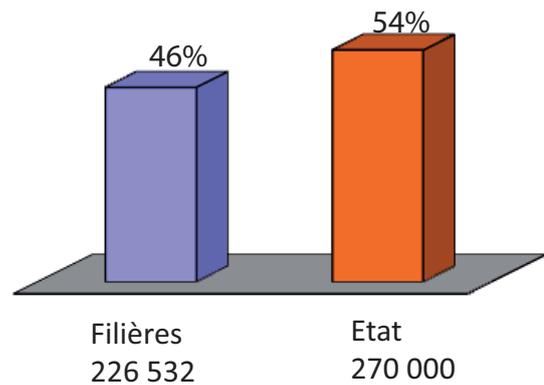
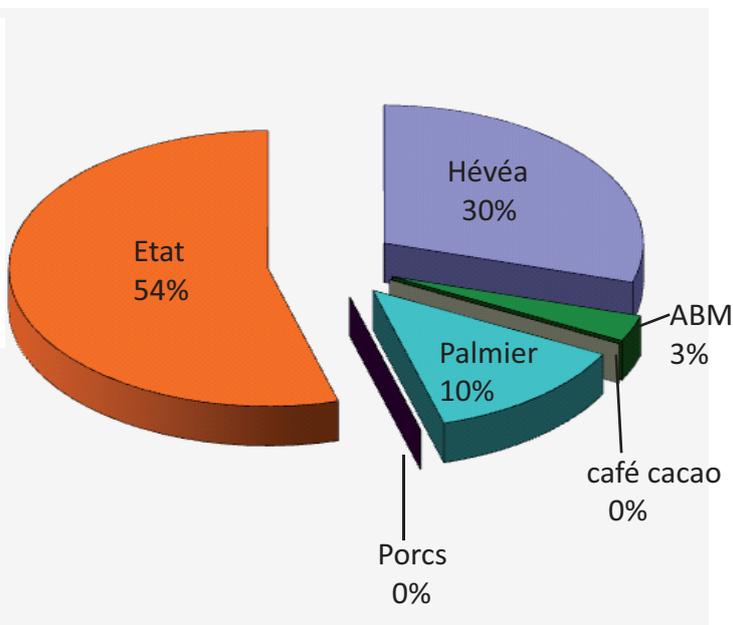


Contribution des filières et de l'Etat au fonctionnement du FIRCA (2004 - 2007)



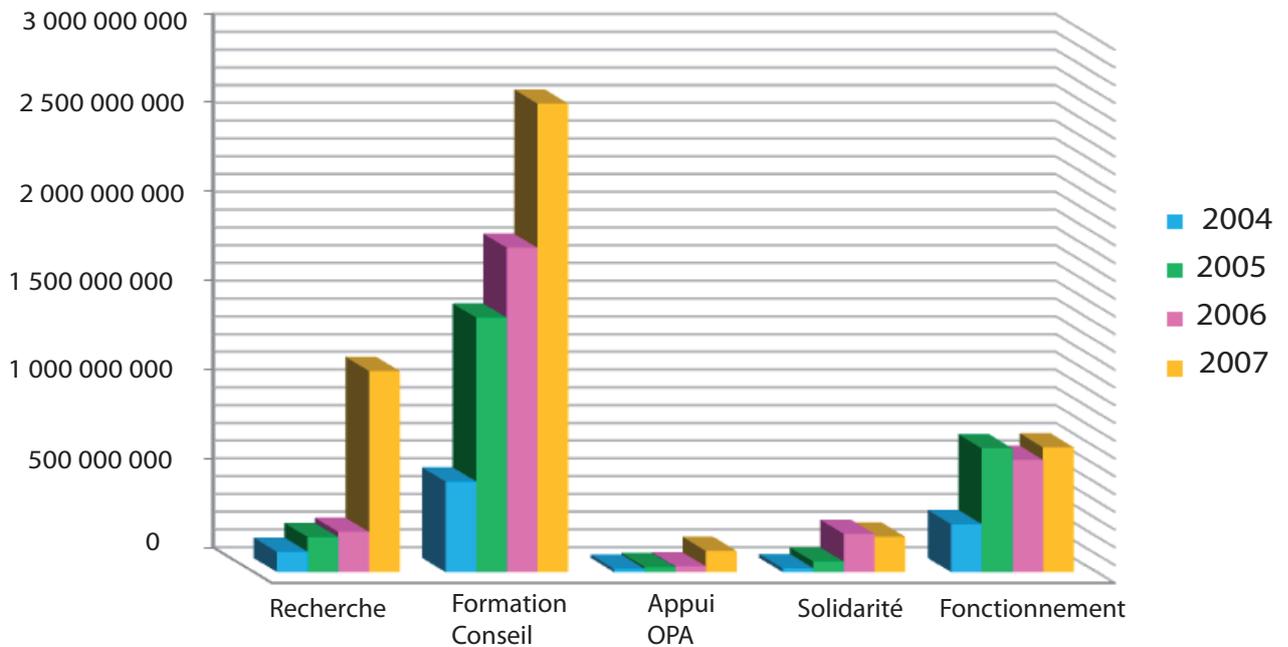
| Filières | Montant (x1000f) |
|------------|-------------------|
| Hévéa | 245 011 |
| ABM | 15 285 |
| Café cacao | 1 994 563 |
| Palmier | 99 374 |
| Porc | 129 |
| Etat | 1 440 000 |

Contribution des filières et de l'Etat a la caisse de solidarité (2004 – 2007)

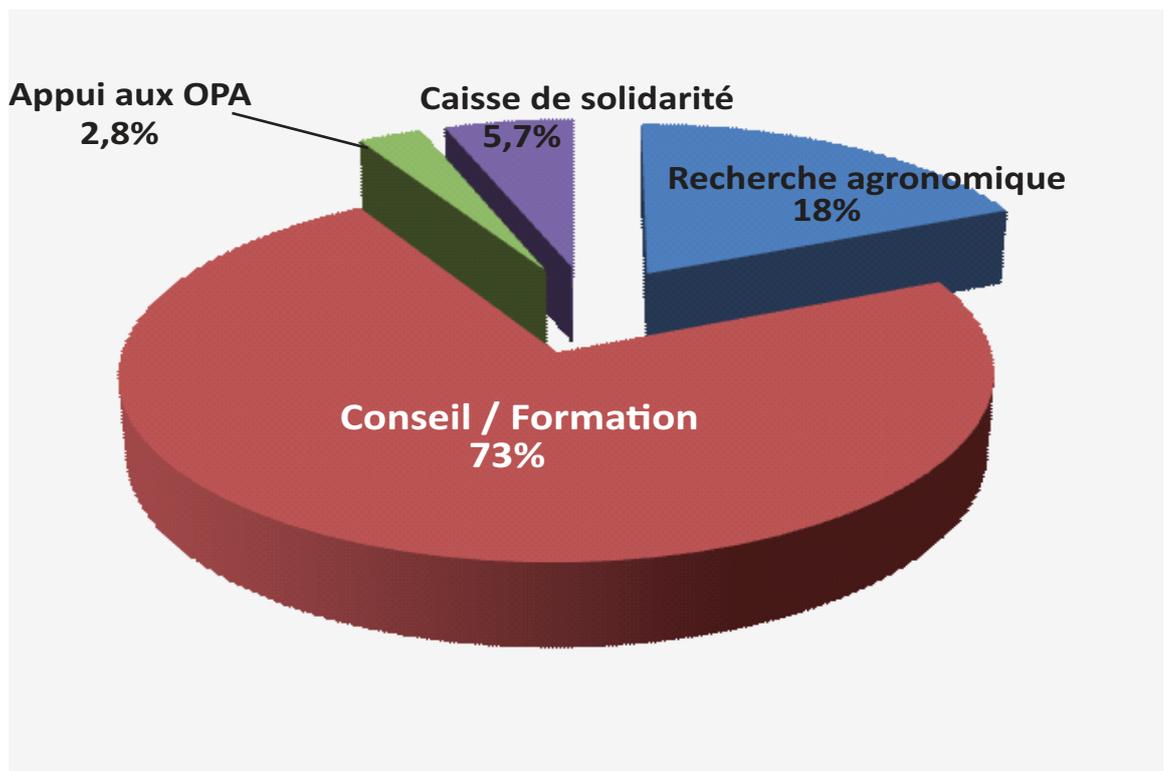




Répartition des cotisations par guichet et par année (2004 - 2007)



Ressources mobilisées pour les programmes (2004 - 2007)



V. MISE EN OEUVRE, GESTION ET SUIVI DES PROGRAMMES





Filière Hévéa, Leader de la mise en oeuvre des programmes

Tous les contrats de prestation d'encadrement ont été renouvelés par un avenant ; le budget prévisionnel 2007 pour l'assistance technique aux planteurs d'hévéa est de 950 835 072 FCFA et en hausse de plus de 50 % par rapport à l'année 2006

Le contrat de prestation de LATEX IVOIRE a été résilié pour manquements graves et répétés, portant préjudice aux producteurs des lots 15 (Issia – Daloa) et 19 (Touih – Méagui) ; ces deux lots ont été réattribués par appel d'offres lancé auprès de neuf (9) prestataires de la filière.

Le lancement du projet national de recensement des planteurs villageois et pépiniéristes d'hévéa de Côte d'Ivoire a été effectué en janvier 2007 ; le projet dont la durée d'exécution est de six (6) mois, vise à produire une base de données fiable et dynamique sur l'effectif des producteurs, les superficies exploitées, le matériel végétal utilisé, etc. Un retard important dans l'exécution du chronogramme a nécessité un avenant au contrat pour prendre des mesures nécessaires afin d'achever le projet au plus tard en mars 2008.

Une deuxième mission d'évaluation des neuf (9) projets de recherche en cours d'exécution par le CNRA a été conduite. La diffusion du rapport de synthèse au prestataire, à l'APROMAC et aux associations de producteurs (APROCANCI, OPCN) a été réalisée.

Les travaux du Comité d'experts chargé de l'élaboration du « Manuel du planteur d'hévéa » ont été lancés ; la finalisation du manuel est prévue pour la fin du premier trimestre 2008.

La mise en oeuvre du projet d'appui à la création de neuf (9) nouvelles coopératives et au renforcement des capacités de six (6) coopératives déjà fonctionnelles (3 à Bonoua, 1 à Adiaké, 1 à Guiglo et 1 à Soubré) a démarré au cours du quatrième trimestre 2007, après la signature d'un contrat avec l'ANADER.

Seize (16) sessions de formation aux métiers de l'hévéa avec six (6) prestataires retenus (CNRA, HEVEGO, SOGB, TRCI, SAPH et ERA) ; compte tenu du calendrier agricole de l'hévéa ont été lancés, seules les formations sur les techniques culturales à Sikensi et la formation de nouveaux saigneurs à Bettié et Bonoua ont pu démarrer en décembre 2007.





Les principales actions concrètes menées en direction des filières font ressortir les résultats ci-dessous.

En ce qui concerne les productions agro industrielles

- Filière Café Cacao

- un atelier de planification de la diversification des activités des producteurs de café cacao ayant abouti à l'élaboration d'un programme de diversification comportant 8 projets

- un financement du CESPP – CC de 200 000 000 FCFA au profit de l'ANADER du volet conseil agricole du projet commun élaboré avec le FDPCC, l'ANADER et le CNRA ; la mise en œuvre du projet a effectivement démarré en mai 2007 et deux missions d'évaluation, conduites en juillet et en octobre 2007, ont permis de mesurer les progrès réalisés dans les treize (13) zones d'intervention du projet ; à ce jour, 2.098 producteurs sont impliqués dans le projet et la mise en place de plants concerne 1 451 ha

- deux ateliers ont été organisés pour l'actualisation des projets de conseil agricole et de recherche, issus des ateliers de planification et de validation de la filière ; ces ateliers ont permis de réduire sensiblement les coûts initiaux des projets et d'élaborer deux documents portant sur (i) la pérennisation de l'outil de production des producteurs de café cacao (avec 9 projets) et (ii) sur la diversification des activités des producteurs de café cacao (avec 9 projets également)

- un accord de financement acquis auprès du Comité d'Examen et de Suivi des Projets et Programmes de la Filière Café Cacao (CESPP-CC) pour le financement de quatre (4) projets de recherche appliquée et d'un projet de conseil agricole pour un montant globale de 3,044 milliards de francs CFA sur la période 2008-2009 ; les contrats d'exécution des cinq (5) projets ont été signés avec le CNRA et l'ANADER

- un atelier de capitalisation des outils et des technologies de la régénération des vergers de caféier et de cacaoyer, tenu en décembre 2007 à Grand Bassam a abouti à l'élaboration d'un projet de guide

pour la régénération des vergers ; ce document à l'usage des acteurs de la filière sera disponible au premier trimestre 2008

- à la demande du CESPP-CC, le FIRCA a entamé l'élaboration d'un avant-projet portant sur la cartographie nationale des vergers de caféier et de cacaoyer

- sur requête des producteurs de café et de cacao de la région du Moyen Cavally, la conduite d'une étude de faisabilité sur l'amélioration de la qualité du cacao marchand de ladite région.

- Filière Palmier à Huile

- l'organisation de la première mission d'évaluation des prestations d'encadrement réalisées par la PHCI et d'une mission d'état des lieux de l'encadrement dans la zone PALMAFRIQUE et la diffusion des rapports de mission aux prestataires concernés et aux instances de gestion de la filière (AIPH, FENACOPAH-CI) ; ces missions ont permis de se rendre compte de la bonne exécution du contrat par la PHCI ; dans la zone PALMAFRIQUE, en l'absence de coopératives bénéficiant du transfert des activités, l'agro-industriel continue d'assurer l'encadrement sur l'EAI d'Eloka (Bingerville – Alépé – Montézo)

- la conduite du 3 au 24 mars 2007 dans neuf (9) localités, d'ateliers de restitution des activités d'encadrement réalisées par les coopératives de palmier à huile en 2005 et 2006, avec la participation de 712 producteurs sur 802 participants (88 %) ; ces ateliers de restitution ont permis de constater que l'assistance technique aux planteurs de palmier à huile n'est pas encore conforme au cahier des charges du FIRCA et que les coopératives prestataires de services ne sont pas performantes ; les propositions à la FENACOPAH-CI pour un nouveau mode de contractualisation n'ont pas encore abouti à la fin de l'exercice ; les deux parties ont convenu qu'un nouveau mécanisme de rémunération des prestations d'assistance technique sera adopté à compter du 1er janvier 2008 ; une évaluation par la tutelle de la concession du service d'encadrement a été soumise au MINAGRI



- Filière Coton

- la finalisation du rapport sur l'état des lieux de l'encadrement et de l'appui aux OPA réalisé en 2006, la restitution dudit rapport en janvier 2007 au Conseil d'Administration de l'INTERCOTON et sa transmission au MINAGRI ainsi qu'aux acteurs de la filière ; les arbitrages nécessaires à la validation d'un certain nombre d'options proposées par ledit rapport, dont notamment le découpage des secteurs d'encadrement n'ont pas été faits par le MINAGRI et INTERCOTON
- la signature d'une convention avec l'URECOSCI, à la requête de cette dernière, pour la restructuration de son réseau de coopératives ; le diagnostic et le recensement des coopératives débiteront dans le premier trimestre de 2008

- Filière Anacarde

- la restitution aux acteurs de la Filière de la mission d'étude au Vietnam, en présence du MINAGRI et du représentant de la Faculté Agronomique de Gembloux (Belgique) ; à la suite de la restitution, les acteurs de la filière ont manifesté un intérêt particulier pour de nouveaux débouchés de la noix de cajou ivoirienne vers le Vietnam
- l'élaboration, suite à la mission au Vietnam, d'une convention de coopération entre l'OTIFA et la VINA-CASH (Organisation Professionnelle Vietnamienne de la noix de cajou) et la participation aux différentes réunions préparatoires au MINAGRI, pour la finalisation du protocole d'accord en vue d'une mission de la VINACASH en Côte d'Ivoire

- la participation à différents travaux sur « la redynamisation de la filière anacarde » organisée conjointement par le MINAGRI, la Banque Mondiale, l'Ambassade des Etats-Unis et la GTZ

- Filière Ananas

- le lancement en octobre 2006, de l'appel d'offres pour la mise en œuvre du projet « sélection de nouvelles variétés d'ananas » ; cette consultation n'a pas reçu de suite avant la fin de l'exercice

- Filière Banane

- la mise en œuvre de la 3ème campagne Monitoring Cercosporiose de janvier à juin 2007 et son évaluation en juillet 2007 ; la 4ème campagne du projet a démarré en octobre 2007 et prendra fin en mars 2008
- la formation en février 2007 de cinquante (50) techniciens de plantation de toutes les zones de production dans le cadre du projet « formation de mise à niveau des techniciens des plantations de banane dessert à la méthode de lutte contre la cercosporiose du bananier sur avertissement biologique »
- la signature en novembre 2007 avec le CNRA de la convention pour la mise en œuvre du projet « incidence du nématode *Pratylenchus coffeae* et lutte biologique contre le charançon noir *Cosmopolites sordidus* » ; le démarrage du projet est prévu pour premier le trimestre 2008.

- Filière Mangue

- La conduite d'une étude sur l'évaluation de l'encadrement des producteurs de mangue ayant abouti, après une restitution aux bénéficiaires, à l'identification de sept (7) projets pour la redynamisation de l'encadrement
- le démarrage du premier projet intitulé « Appui aux démarches pour l'homologation deutilisés dans la production de la mangue en Côte d'Ivoire ;





les actions seront conduites en 2008 pour l'homologation de trois (3) fongicides et deux (2) insecticides et la relance de la procédure d'homologation interrompue pour certains produits ayant déjà fait l'objet de tests en milieu réel ; le FIRCA et UNIPHYTO financeront conjointement les travaux d'homologation pour l'exercice 2008

- le lancement du deuxième projet portant sur « la lutte intégrée contre les mouches du fruit et la cochenille farineuse sur la mangue », par une étude diagnostique de l'état sanitaire du verger manguier et les acquis de la recherche agronomique sur la lutte intégrée contre les mouches du fruit et la cochenille farineuse du manguier en Côte d'Ivoire ; quatre (4) projets de recherche ont été ainsi identifiés
- la sélection, par appel d'offres, d'un cabinet pour le démarrage prévu au premier trimestre 2008, du troisième projet « Renforcement des capacités techniques des producteurs de mangues et la préparation à la certification »
- la sélection du CNRA pour la mise en œuvre du quatrième projet « Formation aux nouvelles techniques de lutte contre les mouches des fruits de la mangue » ; le projet démarrera dans le courant du premier trimestre 2008

- l'attribution du marché d'appel d'offres pour la mise en œuvre du cinquième projet « Appui à la mise au point de sous produits de la mangue » lancé le 11 décembre 2007 ; la projet devra démarrer au cours du premier trimestre 2008

- Filière Fleurs et Plantes ornementales

- l'organisation le 27 février 2007 d'un atelier de restitution des résultats de la « mission de prospection de marchés horticoles en Europe »

- Filière canne à sucre

- la participation aux travaux organisés par le MINAGRI et l'Union Européenne en vue de la relance de la Filière Sucre, suite aux modifications du régime de l'UE relatif au sucre ; ces actions devront aboutir à une présence du FIRCA dans le financement des programmes de recherche sur la canne à sucre et l'encadrement de la canne villageoise

- Filière Plantes à fibre végétale

- La conduite du 09 au 18 juillet 2007 d'une mission exploratoire dans les zones de production des plantes à fibre dans les zones nord et centre de la Côte d'Ivoire ; le rapport de la mission a mis en évidence que l'appui éventuel du FIRCA (redynamisation de l'encadrement notamment) à cette filière nouvelle des zones de Savanes ne peut se faire sans un engagement réel des acteurs en présence (Ivoire Coton, Filtisac)

En ce qui concerne les productions alimentaires

- Filière Riz

- la formation comme formateurs de sept (7) techniciens spécialisés de l'ANADER en prélude au projet de formation de trois cent soixante onze (371) riziculteurs cofinancé avec le FDFP, la signature le 21 septembre 2007 d'une convention FIRCA/ANADER/FDFP de formation des riziculteurs et un début de réalisation de cette convention tripartite en décembre 2007





- la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités de six (6) coopératives rizicoles (ACIRFA - Adzopé, COPRORIZ - Yamoussoukro, COPRORIZ - Gagnoa, COPROCOVIDA - Daloa, SAGATCHE - Daloa et COPRORIZ - Tiébissou) en matière de production et de commercialisation de semences a démarré, avec l'exécution de toutes les étapes des phase 1 et 2 (mission préparatoire, ateliers pratiques pour les riziculteurs du bas fonds et pour les riziculteurs de plateau, formation des paysans agents de qualité et édition de supports didactiques pour la production semencière), la conduite de 3 missions de suivi sur le terrain ; l'appui à la professionnalisation de la coopérative COPROCOVIDA est en cours de réalisation

- une convention entre le FIRCA et l'ANARIZ-CI, pour le renforcement des capacités de l'ANARIZ-CI a été signée le 22 mai 2007 ; cette convention se situe dans le cadre du projet de renforcement des capacités des OPA rizicoles ; une rencontre avec l'ANARIZ-CI a permis de faire le point de l'exécution des activités programmées et de réorienter les actions à réaliser

- Filière Autres Productions alimentaires

- La finalisation par l'ANADER des rapports de 99 études de faisabilité pour les OPA membres de la PFACI ; un portefeuille de vingt six (26) projets et un autre de vingt (20) projets, ont été transmis respectivement à ECLOF-CI, au PUFS-BOAD et au Service de Coopération et d'Actions Culturelles de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, pour financement au profit des membres de la PFACI

- la signature d'une convention FIRCA/REPROVICI, le 12 décembre 2007 pour le renforcement des capacités des coopératives des femmes productrices de vivriers

- la signature le 10 décembre 2007, d'une convention avec le projet CBSS NERICA logé au MINAGRI (DGPDA) pour le renforcement des capacités des facilitateurs dudit projet



- la validation le 06 juin 2007 du rapport provisoire de l'étude d'un projet de développement de la Filière Maïs en Côte d'Ivoire ; la dernière version du rapport d'étude est disponible pour exploitation et recherche de financements

- la signature le 07 décembre 2007 d'une convention avec la Coopérative Agro Pastorale de Kétin (CAPAK) pour un appui à la production de matériel végétal (vivo plants) de bananier plantain et de bananier Cavendish

- Filière Porcine

- l'exécution de l'étude de faisabilité du projet « Création d'un centre de gestion pour l'APPORCI » et la validation du rapport final avec les acteurs de la filière ; cependant, les acteurs de la filière ont proposé de différer la mise en œuvre du projet et d'entamer en lieu et place, la mise en œuvre d'un projet d'amélioration génétique des porcs

- la validation du rapport du « Projet de Recensement national des éleveurs modernes de porcs de Côte d'Ivoire » ; les cartes d'éleveurs de porcs sont en cours de production par l'ANADER

- l'analyse et la finalisation du document de projet d'amélioration génétique soumis par l'APPORCI au FIRCA, avec la collaboration du CNRA et de la SIVAC



Filière Avicole

Finalisation de l'étude de faisabilité du projet « Redynamisation du centre de gestion de l'UACI ».



Filière Pêche et Aquaculture

Validation de l'étude sur « l'élaboration et la diffusion d'un recueil de textes réglementaires sur la pêche et l'aquaculture », avec l'appui de la Direction des Productions Halieutiques (DPH) du MIPARH et la transmission du rapport final au MIPARH en vue de son exploitation.



Filière des Ruminants

Attribution à trois prestataires de services des trois (3) composantes du projet « Appui à la formation des éleveurs laitiers périurbains » ; ces composantes portent sur (i) la nutrition des animaux en élevage laitier, (ii) la reproduction du cheptel et la santé des animaux en élevage laitier et (iii) la sécurité sanitaire de la production en élevage laitier.



Filière Elevages Non Conventionnels (ENC)

Signature le 26 novembre 2007 de la convention avec la Direction régionale Sud de l'ANADER pour le financement du projet « recensement des producteurs et des groupements professionnels par zone et par spéculation » ; le lancement du projet est prévu pour le premier trimestre 2008.







- Programmes Transversaux

- L'organisation d'un atelier de sensibilisation des filières agricoles et d'élaboration de stratégies de lutte contre le VIH/SIDA en collaboration avec l'ANADER les 16 et 17 août 2007 à Grand Bassam ; cet atelier a vu la participation de quarante deux (42) personnes issues des organisations faitières des filières agricoles et des représentants des structures et a permis d'élaborer des stratégies de lutte contre cette pandémie par les différents acteurs concernés ; le rapport de cet atelier permettra de lancer un programme d'actions en 2008, si les financements sont disponibles
- La finalisation du plan stratégique des Programmes transversaux 2008-2010 qui sera validé en janvier 2008
- la préparation pour 2008 du projet de demande d'appui à l' ANOPACI portant sur «la redynamisation du SIM ».

Au 31 décembre 2007, la synthèse des projets exécutés ou en cours d'exécution est de quarante trois (43) sur les quatre vingt (80) prévus au PAA 2007, soit un taux de réalisation de 53,8%. En 2006, ce nombre était de vingt (20) projets sur soixante huit (68) prévus, avec un taux de réalisation de 29,4%.

Ces projets prévus au PAA 2007, exécutés ou en cours d'exécution, se répartissent de la manière suivante :

- 16 projets de recherche appliquée sur les 33 prévus (48,5%) contre 11 sur 27 (40,7%) en 2006
- 7 projets de conseil/vulgarisation sur les 12 prévus (58,3%) contre 2 sur 12 (16,7) en 2006
- 3 projets de formation sur les 6 prévus (50,0%) contre un sur 7 (14,3%) en 2006
- 7 projets de renforcement des capacités des OPA sur les 14 prévus (50,0%) contre 2 sur 11(18,2 %) en 2006
- 10 projets d'étude sur les 15 prévus (66,6%) contre 4 sur 11 (36,4%) en 2006.

Au niveau des filières elles-mêmes, 12 filières sur 17, soit 71% ont vu des projets financés pour leur compte contre 8 filières sur 16 (50%) en 2006.

Ainsi, les Filières Café Cacao, Hévée, Palmier à Huile, Coton, Banane, Mangues, Porc, Ruminants, Riz, Aviculture, Elevages Non Conventionnels, Pêches et Aquaculture, à des degré divers, ont bénéficié de financements des projets en 2007.

Les filières Anacarde, Ananas, Fleurs et Plantes Ornementales, Canne à Sucre n'ont pas bénéficié de financements de projets en 2007.

Outre les 43 projets réalisés sur 80 prévus au PAA 2007, 6 projets non prévus au PAA ont été également exécutés pour le compte des Filières Banane, Mangue, Riz, Porc, Autres Productions Alimentaires et Café Cacao.



VI. REALISATIONS FINANCIERES ET COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2007







Le bilan des comptes au 31/12/2007 fait ressortir une perte nette de 462.580.000 FCFA, contre une perte de 242.590.000 FCFA en 2006. Il s'équilibre au titre de l'actif et du passif à hauteur de 4.011.476.000 FCFA contre 2.474.256.574 FCFA en 2006

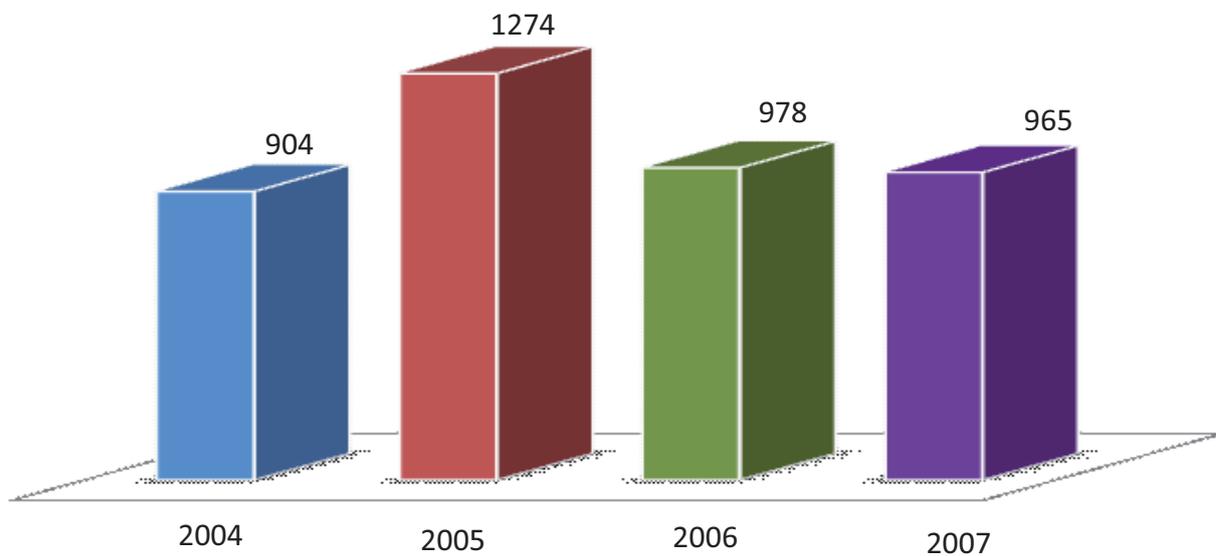
Le compte de résultats fait apparaître les éléments caractéristiques suivants (en milliers FCFA) :

| | |
|---|------------------|
| <u>PRODUITS</u> | |
| - Subventions d'exploitation Filières | 864.958 |
| - Reprises de subventions d'équipement | 62.172 |
| - Produit H.A.O. | 37.664 |
| TOTAL PRODUITS = | 964.794 |
| <u>CHARGES</u> | |
| - Achats et frais sur achats | 59.767 |
| - Variation de stocks | 0 |
| - Transports | 2.181 |
| - Services extérieurs | 311.405 |
| - Impôts et taxes | 34.421 |
| - Autres charges | 275.973 |
| - Charges de Personnel | 652.377 |
| - Dotations aux amortissements | 62.172 |
| - Autres charges financières | 29.078 |
| TOTAL CHARGES = | 1.427.374 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE (PERTE) = | -462.580 |

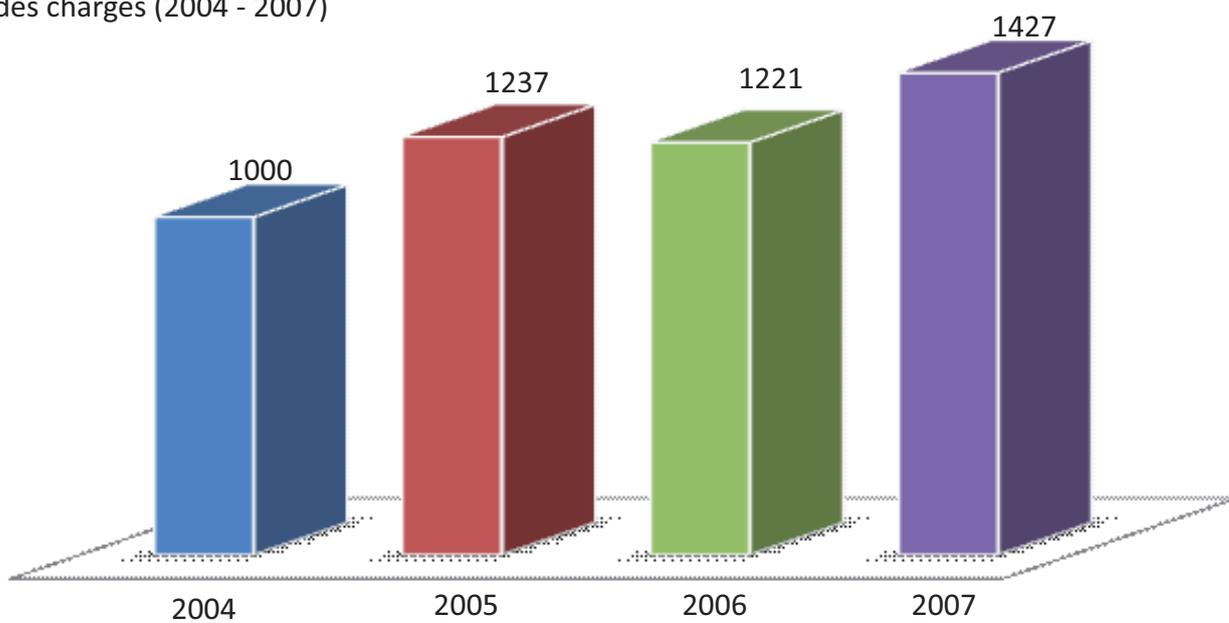
Si le résultat net de l'exercice ressort négatif à hauteur de 462,6 millions de FCFA, il convient toutefois de signaler que les efforts déployés par le FIRCA pour recouvrer les contributions de l'Etat, ont permis la mobilisation d'un montant total de 460 millions de FCFA dont les justificatifs sont attendus.

Ce montant a été enregistré comme étant une avance de trésorerie accordée par l'Etat au FIRCA. La prise en compte de ce montant au titre des produits d'exploitation fait réduire le déficit affiché à un montant négatif de **2,6 millions de FCFA**.

Evolution des produits (2004 - 2007)



Evolution des charges (2004 - 2007)



VII. DIFFICULTES SPECIFIQUES DE L'EXERCICE

Il découle des faits majeurs ci-dessus que l'année 2007 a été, comme en 2006, encore éprouvante pour le FIRCA. Les effets sont perceptibles non seulement au niveau de l'administration mais également au niveau du financement des activités et programmes concertés des Filières de production.







Malgré les résultats significatifs enregistrés au niveau de la mobilisation des cotisations professionnelles et au niveau du taux d'exécution des projets prévus au PAA 2007, des difficultés de diverses natures ont été enregistrées au cours de l'exercice. Elles portent sur le fonctionnement des services au sein de la Direction Exécutive, sur l'engagement des acteurs et sur les filières.

Au niveau de la Direction Exécutive, les principales difficultés tiennent à :

- une forte mobilité du personnel (réaménagement technique de l'organigramme, décès, départs volontaires, démission, etc.) et l'absence de recrutements complémentaires pour compenser certains dysfonctionnements (comptabilité)

- une pression continue sur la trésorerie de fonctionnement.

Au niveau des filières, la situation générale des difficultés se présente sommairement comme suit :

- Filière Café Cacao

- la non application des textes n'a pas permis la mobilisation de ressources suffisantes pour la mise en œuvre de l'ensemble des projets identifiés

- l'assujettissement du FIRCA aux contraintes du CESPP-CC a décalé la mise en œuvre des projets de huit (8) mois

- Filière Palmier à huile

- le dialogue difficile avec la FENACOPAH-CI pour l'adoption d'un nouveau mode de contractualisation n'a pas permis l'amélioration des services d'encadrement aux producteurs

- la non affectation de ressources dans les guichets recherche et OPA reste encore un handicap pour la mise en œuvre de projets dans ces domaines

- Filière Ananas Banane Mangue

- le faible taux de cotisation et le non paiement des cotisations par certains redevables légaux (notamment ceux du secteur Ananas) freine l'exécution des projets planifiés

- Filière Productions Forestières

- aucune action réelle n'a démarré, du fait de la difficulté de réunir les acteurs pour une concertation et de la non assistance du Ministère chargé des forêts

- Filière coton

- le processus de signature des arrêtés n'ayant pas encore abouti, la mobilisation des fonds pour le financement des programmes n'a pas encore démarré

- Filière Anacarde

- malgré la signature des textes règlementaires (décret et arrêté), des difficultés se posent à la mobilisation effective des cotisations ; en outre, le montant initial de 2 F de noix brute de cajou a été revu à la baisse, passant à 1 F/kg de noix

- cette importante filière qui représente un atout majeur pour l'économie de plantations des zones de savanes continue de souffrir d'un manque d'appui du FIRCA, du fait d'une mauvaise allocation des prélèvements en son sein

- Filière Riz

- malgré les accords avec la filière, le processus de signature du décret n'ayant pas encore abouti; les prélèvements ne sont donc pas effectifs et la filière ne bénéficie que d'appuis insuffisants de la Caisse de Solidarité

- Filière des Ruminants

- une situation de blocage subsiste toujours au niveau des redevables légaux et des acteurs de la filière, ce qui entraîne une impossibilité de mettre en œuvre les textes

- l'assistance sollicitée auprès de la tutelle n'a pas encore porté des fruits



- Filière Avicole

- malgré l'assistance demandée à la tutelle, le blocage des concertations avec la Filière et les dissensions internes en son sein, sont un handicap sérieux pour cette filière, dont les potentialités de cotisation sont indéniables

- Autres Filières

- l'absence d'interlocuteurs organisés (Pêches et Aquaculture), la faiblesse des cotisations (Porc) et l'inexistence de ressources (programmes Transversaux) constituent les autres types de difficultés rencontrées au cours de l'exercice 2007

Au niveau des acteurs, les principales difficultés enregistrées touchent :

- la faible implication des producteurs dans le suivi des programmes mis en œuvre pour leur compte
- la compétence et l'engagement réels de certains prestataires dans la conduite des projets.



VIII. PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2008







Pour l'exercice 2008, les objectifs spécifiques définis sont caractérisés par les principaux éléments ci-dessous, articulés autour des trois (3) résultats du Plan stratégique 2008 réactualisé. Ils portent notamment sur :

1. le fonctionnement de la Direction Exécutive est efficient, nécessitant :

- le renforcement des moyens logistiques
- l'amélioration de la politique sociale
- le renforcement de l'efficacité de la communication interne
- la poursuite de l'amélioration de la communication externe et de la promotion du FIRCA
- l'amélioration du suivi évaluation et du contrôle des activités de la Direction Exécutive
- la gestion et le contrôle interne
- le renforcement du fonctionnement des organes (AG, CA, DE et Commissions de travail du CA)
- la poursuite de la conception d'une banque de données fiables sur les filières.

2. la mobilisation des ressources est suffisante, basée sur :

- l'amélioration des taux de cotisation dans les différents guichets
- la mobilisation des ressources financières (cotisations professionnelles et subventions)
- la poursuite des concertations avec les filières non cotisantes
- le renforcement des partenariats et de la coopération avec divers organismes nationaux et étrangers

- la mobilisation des ressources financières (cotisations professionnelles et subventions) pour couvrir les programmes et l'administration du FIRCA

- le renforcement des partenariats et de la coopération avec divers organismes nationaux et étrangers (BAD, UE, Coopération française)

3. le renforcement du service aux filières, articulé autour de projets, portant sur :

- la poursuite des projets d'assistance technique aux planteurs villageois d'hévéa et de palmier à huile
- la poursuite des projets de recherche sur l'hévéa, la banane et la mangue
- la mise en œuvre des projets de la Filière Café Cacao sur financement du Comité d'Examen et de Suivi des Projets et Programmes de la Filière Café Cacao (CESPP-CC)
- le démarrage des projets des Filières Anacarde et Coton
- la poursuite du financement de projets au profit des filières non cotisantes, au travers du guichet "Solidarité".

Sur la base de la planification biennale 2005-2006, établie avec les Filières en 2004, et le plan stratégique 2006-2008, actualisé en octobre 2007 pour l'année 2008 et en accord avec les filières de production, 78 projets ont été sélectionnés pour le PAA 2008 .

Le contexte qui a prévalu depuis le démarrage de la mise en œuvre des programmes de développement des filières demeure le même et est particulièrement marqué par les conséquences catastrophiques de la situation socio politique et économique que traverse la Côte d'Ivoire sur la plupart des filières du secteur agricole. Aussi, les ajustements et les correctifs nécessaires seront-ils apportés, en fonction des exigences qui se présenteront, au cours de la mise en œuvre du Programme Annuel d'Actions pour l'exercice 2008.

La mise en œuvre de ce plan d'actions annuelles a nécessité l'élaboration d'un budget pour l'exercice 2008 dont le montant adopté par le Conseil d'Administration s'établit à hauteur de 1.339 millions de FCFA pour l'Administration du FIRCA et 7.300 millions de FCFA pour le financement des programmes d'appui aux Filières.



Les ressources nécessaires au financement de ce budget sont prévues comme suit :

| | |
|---|--------------------------------|
| - Pour l'Administration du Fonds : | 1.339 millions de FCFA |
| o Subvention de l'Etat : | 380 millions FCFA (28 %) |
| o Contribution de la filière Cacao : | 697 millions FCFA (52 %) |
| o Contribution des autres filières cotisantes : | 262 millions FCFA (20 %) |
| - Pour le Financement des programmes : | 7.300 millions FCFA |
| o Subvention de l'Etat : | 300 millions FCFA (4,1 %) |
| o Filière Café - Cacao : | 2.508 millions de FCFA (34 %) |
| o Filière Palmier à Huile : | 789 millions de FCFA (11 %) |
| o Filière Hévéa : | 1 539 millions de FCFA (21 %) |
| o Filière Ananas – Bananes – Mangues : | 68 millions de FCFA (0,9 %) |
| o Autres filières : | 2.096 millions de FCFA (29 %). |

Il convient de noter que les subventions attendues de l'Etat représentent 28% du budget de fonctionnement et 4,1 % du financement des programmes. Elles constituent 7,8 % du budget 2008 du FIRCA.



PHOTO FIRCA



Les projets des filières cotisantes et des filières émergeant à la caisse solidarité se déroulent dans les conditions jugées acceptables. Le taux de réalisation au cours de l'exercice 2007 est de 53,8% alors qu'il était de 29,4% au cours de l'exercice 2006, soit un accroissement de l'ordre de plus 24 points. Les contrôles périodiques effectués sur le terrain ont permis, dans les délais requis, de procéder à des ajustements et correctifs nécessaires.

S'agissant des actions entreprises dans le cadre de la mobilisation des ressources financières pour l'appui institutionnel du FIRCA et la mise en œuvre des projets des filières de production agricole, la délocalisation hors du territoire national de la plupart des partenaires au développement identifiés, l'une conséquence de la crise socio politique que traverse la Côte d'Ivoire, continue d'être un handicap majeur pour le FIRCA. Malgré cette situation, les contacts établis laissent présager d'un appui financier, notamment de la Banque Africaine de Développement (BAD) et des Services de Coopération et de l'Action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France en Côte d'Ivoire au cours de l'exercice 2008.

Dans l'ensemble, les faits marquants dans l'exécution du PAA 2007, après douze (12) mois d'exercice, s'articulent autour des axes majeurs suivants :

- **la tenue dans les délais des réunions statutaires** des Commissions de travail, du Bureau du Conseil, du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale

- **la tenue régulière des réunions statutaires de la Direction Exécutive** dont vingt cinq (25) réunions du Comité de Direction, huit (8) séances du Comité des Agréments et des marchés (CAM), ayant abouti à l'adjudication de marchés portant sur quatorze (14) projets pour le développement des filières

- **le renforcement des capacités des agents pour une meilleure adaptation à leur poste**, notamment au niveau des modules suivants : (1) techniques de négociation, (ii) techniques de gestion de la paie, (iii) conception et gestion de bases des données et (iv) techniques de management pour les secrétaires de direction

- **la tenue d'ateliers d'évaluation de l'exécution du Programme Annuel d'Actions 2006 et du bilan à mi parcours de l'exécution du Programme Annuel d'Actions 2007** ; ayant permis de corriger les faiblesses et de faire des propositions pour l'amélioration des programmes futurs

- **l'amélioration de la communication interne et surtout l'amélioration du système de communication externe et de la promotion du FIRCA** qui s'est traduite par : (i) la publication deux (2) numéros de la revue "La Filière du Progrès – Bulletin d'information du FIRCA", (ii) la participation du FIRCA au 20ème anniversaire du Conseil Ouest et Centre Africain (CORAF/WECARD) tenu à Abidjan et (iii) la couverture de plusieurs événements

- **les contacts et échanges avec les partenaires dans le cadre de la recherche de financements de la promotion du FIRCA et du renforcement de la coopération** marqués par les visites effectuées aux centres des impôts de la DGI, en vue d'améliorer les niveaux de recouvrement des cotisations professionnelles, la tenue des séances de travail avec les Services de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, la participation du FIRCA à la troisième réunion du Comité Régional du Programme de Développement Durable des Cultures Pérennes, à Accra (Ghana)



- **la mise en œuvre des projets de la Filière Café Cacao** caractérisée par l'élaboration d'un programme de diversification agricole des vergers de caféiers et de cacaoyers, comportant huit (8) projets ; la tenue de deux (2) ateliers pour l'actualisation des projets de conseil et de recherche agricoles, issus des ateliers de planification et de validation ; le démarrage de cinq (5) projets financés par le CESPP-CC

- **la poursuite de la collecte et l'enregistrement des données pour la base de données partagée** avec les filières, afin de pouvoir porter à leur connaissance, des notes de conjoncture sur l'évolution de leurs activités à court et moyen termes et attirer leur attention et celle des décideurs sur les dysfonctionnements éventuels et les meilleurs choix à opérer

- **l'élaboration de plusieurs termes de référence** relatifs à la mise en œuvre de plusieurs études de faisabilité ayant trait aux activités et programmes concertés avec les filières.

La Direction Exécutive, au cours de l'exercice 2008 veillera particulièrement au suivi évaluation de tous les projets, afin d'apporter à temps les correctifs à tout dysfonctionnement constaté sur le terrain ; un accent particulier sera mis sur les restitutions de l'ensemble des projets et le développement d'outils appropriés pour leur transfert auprès de tous les producteurs concernés. L'objectif prioritaire recherché est d'apporter l'appui nécessaire à l'ensemble des filières de production agricole à amorcer véritablement leur sortie de cette crise socio politique qui continue d'avoir un effet néfaste sur leur développement.

Par ailleurs, les contacts seront poursuivis auprès des partenaires au développement identifiés notamment la Banque Africaine de Développement, les Services de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France, etc., auprès desquels des programmes ont été introduits, dans le cadre du financement des projets des filières et de l'appui institutionnel du FIRCA.

Ensuite, la Direction Exécutive poursuivra et renforcera ses interventions pour la mobilisation des ressources de l'Etat et celles des cinq (5) filières cotisantes (Hévéa, Palmier à huile, Café Cacao, Ananas Banane Mangue et Porcine) pour le financement de leurs programmes.

Les efforts seront également poursuivis pour faire entrer dans le système de cotisations les filières encore en retrait (Coton, Anacarde, Ruminants, Aviculture, etc)

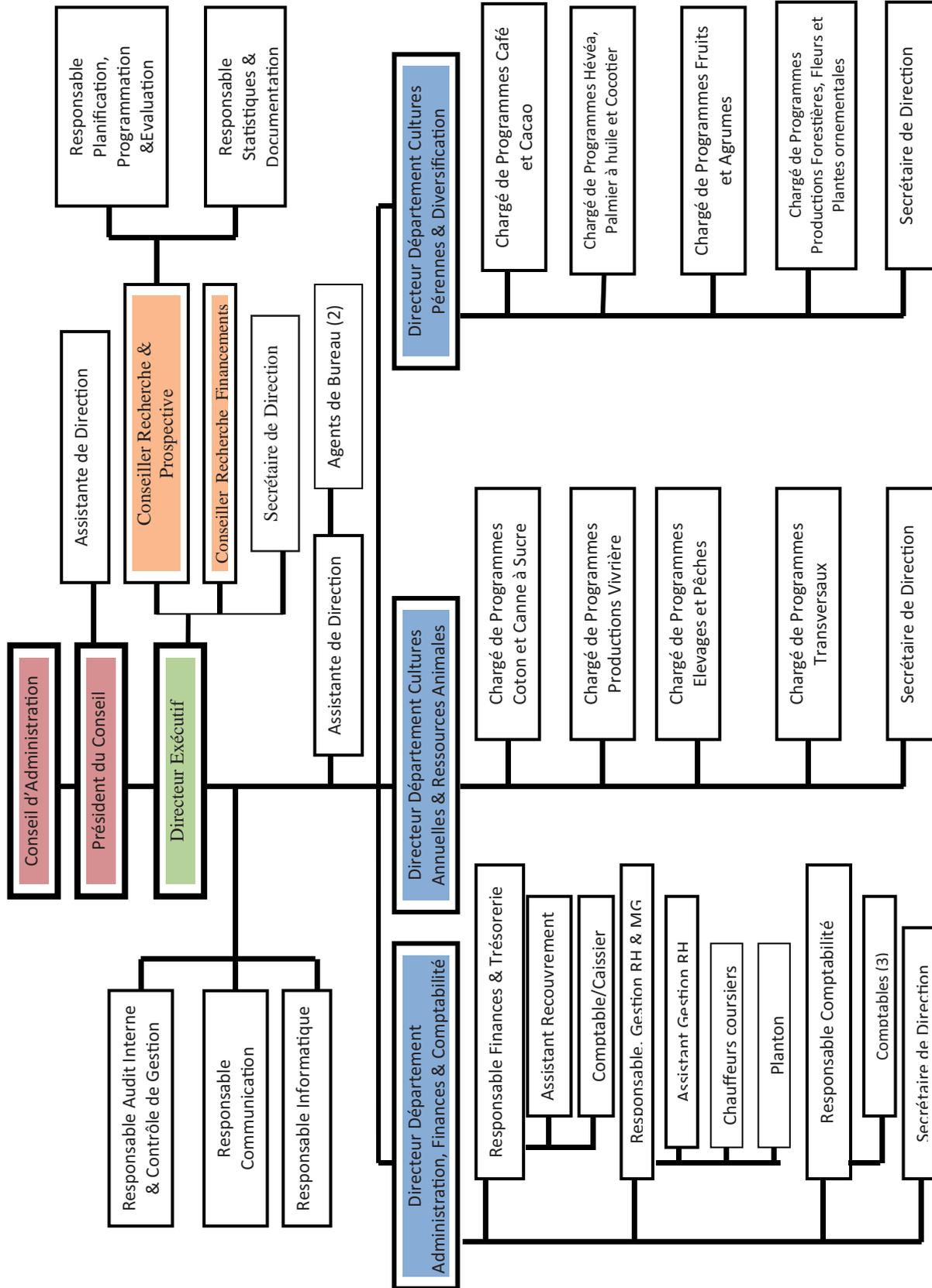
Des projets bien ciblés qui apportent une certaine valeur ajoutée seront exécutés au profit des filières non cotisantes et émergeant à la Caisse solidarité.

Enfin, une orientation particulière sera apportée à l'élaboration d'un nouveau Plan d'Action Stratégique pour la période 2009-2011 basé sur une vision de professionnalisation des acteurs des filières de production, d'amélioration de la productivité des exploitations agricoles, de stabilisation des systèmes de production agricole dans un environnement sécurisé ainsi que celle du bien-être des populations rurales.

Compte tenu du contexte socio politique et économique actuel du pays, des ajustements et des correctifs nécessaires pourraient être apportés, en fonction des exigences qui se présenteront au cours de la mise en œuvre des projets sélectionnés.

ANNEXES

- 1. ORGANIGRAMME DU FIRCA AU 31 DECEMBRE 2007**
- 2. SITUATION DES COTISATIONS AU 31 DECEMBRE 2007**
- 3. CONCERTATIONS, TAUX DE COTISATIONS
ET TEXTES REGLEMENTAIRES**
- 4. TABLEAU RECAPITULATIF DE SUIVI DES REALISATIONS
DES PROJETS PAR FILIERE POUR L'EXERCICE 2007**
- 5. BILAN ET COMPTES DE RESULTATS 2007**
- 6. TABLEAU D'EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT
ET DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT**
- 7. LETTRE D'OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
DU FIRCA**



**ANNEXE 2 : SITUATION DES COTISATIONS AU 31 DECEMBRE 2007****I. FILIERE HEVEA/ SECTOR OF THE RUBBER TREE**

| Guichets | Cotisations annuelles | | | | Cotisations totales | Repartitions finales | Décaissement Programmes | Engagements en cours | Soldes disponibles |
|----------------|-----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|
| | Année 2004 | Année 2005 | Année 2006 | Année 2007 | | | | | |
| Recherche | 86 105 492 | 162 802 990 | 190 887 057 | 126 535 932 | 566 331 471 | 516 331 471 | 171 350 126 | 99 281 400 | 245 699 945 |
| Conseil | 498 001 791 | 956 165 015 | 1 107 144 933 | 1 231 139 778 | 3 792 451 517 | 3 792 451 517 | 2 365 746 852 | 247 140 583 | 1 179 564 082 |
| Appui OPA | 8 610 549 | 16 280 299 | 19 088 706 | 105 446 609 | 149 426 163 | 199 426 163 | 62 025 603 | 25 652 000 | 111 748 560 |
| Solidarité | 19 327 755 | 37 018 966 | 42 949 589 | 47 710 510 | 147 006 820 | 147 006 820 | 147 006 820 | 0 | 0 |
| Fonctionnement | 32 212 926 | 61 698 277 | 71 582 647 | 79 517 517 | 245 011 367 | 245 011 367 | 245 011 367 | 0 | 0 |
| Total | 644 258 513 | 1 233 965 547 | 1 431 652 932 | 1 590 350 346 | 4 900 227 338 | 4 900 227 338 | 2 991 140 768 | 372 073 983 | 1 537 012 587 |

II. FILIERE ANANAS BANANE MANGUE / SECTOR OF THE PINEAPPLE BANANA MANGO

| Guichets | Cotisations annuelles | | | | Cotisations totales | Repartitions finales | Décaissement Programmes | Engagements en cours | Soldes disponibles |
|----------------|-----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------|----------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|
| | Année 2004 | Année 2005 | Année 2006 | Année 2007 | | | | | |
| Recherche | 27 923 144 | 34 494 668 | 34 741 685 | 29 491 110 | 126 650 607 | 126 650 607 | 65 893 960 | 14 655 730 | 46 100 917 |
| Conseil | 11 360 474 | 14 043 728 | 14 235 129 | 12 043 950 | 51 683 281 | 51 683 281 | 25 666 158 | 2 684 808 | 23 332 315 |
| Appui OPA | 10 101 501 | 12 481 302 | 12 594 038 | 10 680 444 | 45 857 285 | 45 857 285 | 26 514 434 | 0 | 19 342 851 |
| Solidarité | 3 367 168 | 4 160 434 | 4 198 012 | 3 560 148 | 15 285 762 | 15 285 762 | 15 285 762 | 0 | 0 |
| Fonctionnement | 3 367 168 | 4 160 434 | 4 198 012 | 3 560 148 | 15 285 762 | 15 285 762 | 15 285 762 | 0 | 0 |
| Total | 56 119 455 | 69 340 566 | 69 966 876 | 59 335 800 | 254 762 697 | 254 762 697 | 148 646 076 | 17 340 538 | 88 776 083 |

III. FILIERE CAFE CACAO/ SECTOR OF THE COFFEE COCOA

| Guichets | Cotisations annuelles | | | | Cotisations totales | Repartitions finales | Décaissement Programmes | Engagements en cours | Soldes disponibles |
|----------------|-----------------------|--------------------|--------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------------------|----------------------|---------------------|
| | Année 2004 | Année 2005 | Année 2006 | Année 2007 | | | | | |
| Recherche | 0 | 0 | 0 | 975 000 000 | 975 000 000 | 975 000 000 | 607 837 480 | 607 837 480 | -240 674 960 |
| Conseil | 0 | 0 | 0 | 725 000 000 | 725 000 000 | 725 000 000 | 436 304 064 | 408 733 000 | -120 037 064 |
| Appui OPA | 0 | 0 | | | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Solidarité | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 0 |
| Fonctionnement | 234 413 500 | 601 781 689 | 527 843 000 | 575 689 633 | 1 939 727 822 | 1 939 727 822 | 1 939 727 822 | 0 | 0 |
| Total | 234 413 500 | 601 781 689 | 527 843 000 | 2 275 689 633 | 3 639 727 822 | 3 639 727 822 | 2 983 869 366 | 1 016 570 480 | -360 712 024 |

IV. FILIERE PALMIER A HUILE/ SECTOR OF THE PALM TREE

| Guichets | Cotisations annuelles | | | | Cotisations totales | Repartitions finales | Décaissement Programmes | Engagements en cours | Soldes disponibles |
|----------------|-----------------------|--------------------|--------------------|--------------------|----------------------|----------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|
| | Année 2004 | Année 2005 | Année 2006 | Année 2007 | | | | | |
| Recherche | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Conseil | 0 | 461 436 067 | 702 795 752 | 666 844 729 | 1 831 076 548 | 1 831 076 548 | 1 776 230 426 | 7 247 582 | 47 598 540 |
| Appui OPA | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Solidarité | 0 | 18 392 422 | 18 014 648 | 27 705 277 | 64 112 347 | 64 112 347 | 64 112 347 | 0 | 0 |
| Fonctionnement | 0 | 28 508 255 | 27 922 703 | 42 943 180 | 99 374 138 | 99 374 138 | 99 374 138 | 0 | 0 |
| Total | 0 | 508 336 744 | 748 733 103 | 737 493 186 | 1 994 563 033 | 1 994 563 033 | 1 939 716 911 | 7 247 582 | 47 598 540 |



V. FILIERE PORCINE/ PORCINE SECTOR

| Guichets | Cotisations annuelles | | | | Cotisations totales | Repartitions finales | Décassement Programmes | Engagements en cours | Soldes disponibles |
|----------------|-----------------------|------------|----------------|------------------|---------------------|----------------------|------------------------|----------------------|--------------------|
| | Année 2004 | Année 2005 | Année 2006 | Année 2007 | | | | | |
| Recherche | 0 | 0 | 104 100 | 668 850 | 772 950 | 772 950 | 0 | 0 | 772 950 |
| Conseil | 0 | 0 | 121 450 | 780 325 | 901 775 | 901 775 | 0 | 0 | 901 775 |
| Appui OPA | 0 | 0 | 86 750 | 557 375 | 644 125 | 644 125 | 0 | 0 | 644 125 |
| Solidarité | 0 | 0 | 17 350 | 111 475 | 128 825 | 128 825 | 128 825 | 0 | 0 |
| Fonctionnement | 0 | 0 | 17 350 | 111 475 | 128 825 | 128 825 | 128 825 | 0 | 0 |
| Total | 0 | 0 | 347 000 | 2 229 500 | 2 576 500 | 2 576 500 | 257 650 | 0 | 2 318 850 |

VI. SOLIDARITE/SOLIDARITY

| | Année 2004 | Année 2005 | Année 2006 | Année 2007 | Total | | Décassement Programmes | Engagements en cours | Soldes disponibles |
|---------------------|-------------------|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--|------------------------|----------------------|--------------------|
| Solidarité Etat | 0 | 0 | 150 000 000 | 120 000 000 | 270 000 000 | | | | |
| Solidarité Filières | 22 694 923 | 59 571 822 | 65 179 599 | 79 087 410 | 226 533 754 | | | | |
| Total | 22 694 923 | 59 571 822 | 215 179 599 | 199 087 410 | 496 533 754 | | 312 949 642 | 141 046 724 | 42 537 388 |

VII. MONTANT GLOBAL/ GLOBAL AMOUNT

| Guichets | Cotisations annuelles | | | | Cotisations totales | Repartitions finales | Décassement Programmes | Engagements en cours | Soldes disponibles |
|----------------|-----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|----------------------|----------------------|
| | Année 2004 | Année 2005 | Année 2006 | Année 2007 | | | | | |
| Recherche | 114 028 636 | 197 297 658 | 225 732 842 | 1 131 695 892 | 1 668 755 028 | 1 618 755 028 | 845 081 566 | 721 774 610 | 51 898 852 |
| Conseil | 509 362 265 | 1 431 644 810 | 1 824 297 264 | 2 635 808 782 | 6 401 113 121 | 6 401 113 121 | 4 603 947 500 | 665 805 973 | 1 131 359 648 |
| Appui OPA | 18 712 050 | 28 761 601 | 31 769 494 | 116 684 428 | 195 927 573 | 245 927 573 | 88 540 037 | 25 652 000 | 131 735 536 |
| Solidarité | 22 694 923 | 59 571 822 | 215 179 599 | 199 087 410 | 496 533 754 | 496 533 754 | 312 949 642 | 141 046 724 | 42 537 388 |
| Fonctionnement | 269 993 594 | 696 148 655 | 631 563 712 | 701 821 953 | 2 299 527 914 | 2 299 527 914 | 2 299 527 914 | 0 | 0 |
| Total | 934 791 468 | 2 413 424 546 | 2 928 542 911 | 4 785 098 465 | 11 061 857 390 | 11 061 857 390 | 8 150 046 659 | 1 554 279 307 | 1 357 531 424 |


ANNEXE 3 :CONCERTATIONS, TAUX DE COTISATIONS ET TEXTES REGLEMENTAIRES

| N° | FILIERES | CONCERTATIONS | ACCORD SIGNE | TAUX SUR 5 ANS | TAUX 1 ^{ERE} ANNEE | DECRET SIGNE | ARRETE SIGNE | SITUATION DES COTISATIONS |
|----|----------------|----------------------------------|-------------------|-------------------------------|--|---------------------------------|---|---|
| 1 | CAFE CACAO (*) | 3 réunions en 2004, 2005 et 2006 | 24 septembre 2006 | 10 F/KG de cacao | 8 F / KG cacao | N° 2007 - 55 du 07 février 2007 | | - 0,5 FCFA/Kg cacao de 2004 à ce jour pour le fonctionnement - pas de cotisations à fin 2006 pour les programmes |
| 2 | HEVEA | 2 réunions en 2004 | 14 mai 2004 | 7,8 F/Kg de caoutchouc humide | - 6 F/KG pour les producteurs - 3 F/KG pour les agro-industriels | N° 2005-136 du 10 mars 2005 | Pas de nouvel arrêté à ce jour | Cotisations mobilisés depuis le 1 ^{er} juin 2004 |
| 3 | PALMIER | 3 réunions en 2004 et 2005 | 11 janvier 2005 | 1,170 F/KG de régime de palme | - 1,017 F/KG pour les producteurs - 0,051 F/KG pour les agro-industries | N° 2005 – 198 du 09 juin 2005 | N° 305 du 14/09/2005 | Cotisations mobilisées depuis avril 2005 |
| 4 | COTON | 3 réunions en 2004 et 2005 | 07 juin 2005 | 5 F/KG de coton graine | 5 F/KG de coton graine | N° 2006 – 80 du 31 mai 2006 | Pas d'arrêté d'application | Pas de démarrage des cotisations |
| 5 | ANACARDE | 1 réunion en 2005 | 25 mai 2005 | 5 F/KG de noix cajou | 2 F/KG de noix cajou | N° 2006 – 79 du 31 mai 2006 | N° 129 du 25/04/2007 fixant un taux de 1 F/KG | Démarrage des cotisations en 2007 |
| 6 | RIZ LOCAL | 1 réunion en 2006 | | 3 F/KG riz importé | 2,62 F / KG riz importé | Textes soumis non signé | | Pas de démarrage des cotisations |
| 7 | ANANAS | | | | | | | |
| 8 | BANANE | 1 réunion en 2004 | 30 avril 2004 | 0,5 F/KG fruit exporté | 0,25 F/ KG fruit importé | N° 2005 – 135 du 10 mars 2005 | Pas de nouvel arrêté / reconduction du 1 ^{er} taux | Cotisations mobilisées depuis janvier 2005 |
| 9 | MANGUE | | | | | | | |



| N° | FILIERES | CONCERTATIONS | ACCORD SIGNE | TAUX SUR 5 ANS | TAUX 1 ^{ERE} ANNEE | DECRET SIGNE | ARRETE SIGNE | SITUATION DES COTISATIONS |
|----|-------------------------------|------------------------------|------------------------|---|--|-------------------------------|---|---|
| 10 | FLEURS & PLANTES ORNEMENTALES | 2 réunions en 2006 | Pas d'accord à ce jour | | | | | |
| 11 | AVICULTURE | 2 réunions en 2005 | Pas d'accord à ce jour | | | | | |
| 12 | PECHE ET AQUACULTURE | 1 réunion programmé non tenu | | | | | | |
| 13 | PORCICULTURE | 2 réunions en 2005 | 21 juin 2005 | 500 F / porc abattu | - 100 F / porc abattu pour les éleveurs et les charcutiers | N° 2006 - 114 du 07 juin 2006 | Taux de cotisation 1 ^{ère} année inclus dans le décret | Cotisations mobilisées depuis novembre 2006 |
| 14 | RUMINANTS | 1 réunion en 2005 | 24 mai 2005 | - 2000 F / Bovin - 1500 F / Ovin Caprin | - 1500 F / Bovin - 1000 F / Ovin Caprin | N° 2006 - 113 du 07 juin 2006 | Taux de cotisation 1 ^{ère} année inclus dans le décret | Pas de démarrage des cotisations |



ANNEXE 4 : ORGANES DE GESTION DU FIRCA AU 31 DECEMBRE 2007

Conseil d'Administration

| | Fonctions | Filières |
|-----------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| BEHI Benoît | Président | Café - Cacao |
| NGOAN AKA Mathias | 1 ^{er} vice -président | OPA à Vocation Générale |
| LOHOUES ESSOH Vincent | 2 ^e vice président | Hévéa et Plantes à Latex |
| KOUADIO FRI | 3 ^e vice président | Palmier à Huile et Cocotier |

Commissions des Programmes

| | | |
|------------------------|------------------|-----------------------------|
| KOUADIO FRI | Président | Palmier à Huile et Cocotier |
| AMICHIA NIAMKEY Désiré | Vice président | Elevages non conventionnels |

Commission des Ressources Financières

| | | |
|-----------------------|------------------|-----------------------------|
| NGOAN AKA Mathias | Président | OPA à Vocation Générale |
| DOH KOUAKOU Raymond † | Vice président | Coton et Plantes à Textiles |

Commission des Concertations et de l'Arbitrage

| | | |
|-----------------------|------------------|-----------------------------|
| LOHOUES ESSOH Vincent | Président | Hévéa et Plantes à Latex |
| DEMBELE YACOUBA | Vice président | Palmier à Huile et Cocotier |

Direction Exécutive

| | |
|---------------------------------|---------------------------|
| Dr ANGNIMAN ACKAH Pierre | Directeur Exécutif |
| Dr OSSENI Bouraïma | Conseiller Technique |
| KONE Sourou | Conseiller Technique |

Département Administration Finances Comptabilité

| | |
|--------------|-----------|
| DEMBA Boundi | Directeur |
|--------------|-----------|

Département Cultures pérennes et diversification

| | |
|----------------|-----------|
| ATSIN Yao Léon | Directeur |
|----------------|-----------|

Département Cultures Annuelles et Ressources Animales

| | |
|-----------------|-----------|
| LORNG Jean Paul | Directeur |
|-----------------|-----------|



**ANNEXE 5 : TABLEAU RECAPITULATIF DE SUIVI DES REALISATIONS
DES PROJETS PAR FILIERE POUR L'EXERCICE 2007**

| N° | FILIERES | | RECHERCHE | | CONSEIL AGRICOLE | | FORMATION | | APPUI AUX OPA | | ETUDE | | TOTAL | | |
|--------------------------------|--------------|----------------------|--------------|----------------------|------------------|--------------------|---------------|----------------------|---------------|----------------------|--------------|-----------------------|-------------------|-----------|-----------------------|
| | Nbre | Montant | Nbre | Montant | Nbre | Montant | Nbre | Montant | Nbre | Montant | Nbre | Montant | Nbre | Montant | |
| | Prévu | Réalisé | Prévu | Réalisé | Prévu | Réalisé | Prévu | Réalisé | Prévu | Réalisé | Prévu | Réalisé | Prévu | Réalisé | |
| FILIERES COTISANTES | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1 | 8 | 1 844 370 400 | 3 | 1 187 050 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | 0 | 0 | 3 | 16 800 000 | 16 | 3 048 220 400 |
| 2 | 9 | 1 111 479 034 | 1 | 1 129 335 000 | 1 | 0 | 2 | 170 168 966 | 2 | 2 | 3 | 2 | 12 000 000 | 16 | 1 422 983 000 |
| 3 | 0 | - | 1 | 744 411 000 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | - | 3 | 744 411 000 |
| 4 | 3 | - | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 20 750 000 | 1 | 0 | 1 | 0 | - | 6 | 20 750 000 |
| 5 | 3 | - | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | - | 6 | 0 |
| 6 | 1 | - | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | - | 2 | 0 |
| 7 | 2 | 80 761 500 | 0 | 0 | 1 | 11 000 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | - | 3 | 91 761 500 |
| 8 | 1 | 11 091 600 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 2 620 000 | 1 | 13 711 600 |
| 9 | 0 | - | 2 | 75 000 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | - | 2 | 75 000 000 |
| 10 | 0 | - | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | - | 5 | 1 |
| Total réalisé | 16 | 2 047 702 534 | 7 | 3 135 796 000 | 2 | 11 000 000 | 3 | 190 918 966 | 6 | 6 | 6 | 6 | 31 420 000 | 34 | 5 416 837 500 |
| Total prévu | 28 | 2 530 069 184 | 10 | 4 519 556 850 | 5 | 207 142 000 | 11 | 2 751 030 966 | 6 | 2 751 030 966 | 6 | 100,00 | 76 000 000 | 60 | 10 083 799 000 |
| Pourcentage | 57,14 | 80,93 | 70 | 69,38 | 40 | 5,31 | 27,27 | 6,94 | 100,00 | 41,34 | 56,67 | 53,72 | | | |
| FILIERES NON COTISANTES | | | | | | | | | | | | | | | |
| 11 | 1 | - | 0 | 0 | 1 | 8 415 960 | 1 | 2 | 79 783 500 | 0 | 0 | 0 | - | 3 | 88 199 460 |
| 12 | 1 | - | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 | 63 877 250 | 1 | 1 | 1 | 800 000 | 4 | 64 677 250 |
| 13 | 0 | - | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | - | 2 | 0 |
| 14 | 1 | - | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 4 750 000 | 4 | 4 750 000 |
| 15 | 2 | - | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 18 215 148 | 3 | 18 215 148 |
| 16 | 0 | - | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 | 12 986 000 | 3 | 12 986 000 |
| 17 | 0 | - | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | - | 1 | 0 |
| Total réalisé | 5 | 160 205 000 | 2 | 115 000 000 | 1 | 8 415 960 | 4 | 143 660 750 | 4 | 210 000 000 | 9 | 4 | 36 751 148 | 20 | 188 827 658 |
| Total prévu | 0 | 0,00 | 0 | 0,00 | 100 | 10,52 | 133,33 | 68,41 | 44,44 | 10,08 | 45 | 20,31 | | | |
| Pourcentage | | | | | | | | | | | | | | | |
| Total réalisé | 16 | 2 047 702 534 | 7 | 3 135 796 000 | 3 | 194 159 600 | 7 | 334 579 716 | 10 | 681 711 488 | 43 | 5 605 665 358 | | | |
| Total prévu | 33 | 2 690 274 184 | 12 | 4 634 556 850 | 6 | 287 142 000 | 14 | 2 961 030 966 | 15 | 440 496 000 | 80 | 11 013 500 000 | | | |
| POURCENTAGE | 48,48 | 7,2 | 58,33 | 42,05 | 50 | 31,69 | 50,00 | 5,75 | 66,67 | 9,08 | 53,75 | 50,90 | | | |

PROJETS NON PREVUS ET REALISES :

Filière banane : La formation de mise à niveau des techniciens des plantations de banane dessert à la méthode de lutte contre la

cercosporiose du bananier sur avertissement

Filière mangue : Appui aux démarches pour l'homologation de pesticides sur la mangue

Evaluation de l'encadrement des producteurs de mangue

Filière Riz : Formation de 371 riziculteurs aux techniques culturales de production de semence de riz

Filière Porcine : Recensement des éleveurs

Filière autres productions alimentaires : Etude de faisabilité du projet de développement de la filière maïs en Côte d'Ivoire

Filière café cacao : Etude de faisabilité sur l'amélioration de la qualité du cacao marchand dans le Moyen Cavally

**ANNEXE 6 : BILAN ET COMPTES DE RESULTATS 2007**

| COMPTES DE RESULTAT | 14 MOIS 2003 &2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|--------------------------------------|-----------------------|------------------|------------------|------------------|
| PRODUITS | | | | |
| SUBVENTIONS D' EXPLOITATION FILIERES | 868 434 | 1 193 415 | 892 341 | 864 958 |
| REPRISE DE SUBVENTION D'EQUIPEMENT | 26 498 | 57 212 | 13 212 | 62 172 |
| PRODUITS H.A.O | 9 001 | 23 464 | 73 153 | 37 664 |
| TOTAL DES PRODUITS | 903 933 | 1 274 091 | 978 773 | 964 794 |
| CHARGES | | | | |
| ACHATS ET FRAIS SUR ACHATS | 37 895 | 55 168 | 50 311 | 59 767 |
| VARIATION DE STOKS | | -170 | 170 | |
| TRANSPORT | 979 | 1 958 | 1 944 | 2 181 |
| SERVICES EXTERIEURS | 228 030 | 177 400 | 182 351 | 311 405 |
| IMPOTS ET TAXES | 9 532 | 35 404 | 40 617 | 34 421 |
| AUTRES CHARGES | 310 493 | 178 094 | 227 215 | 275 973 |
| FRAIS DE PERSONNEL | 319 384 | 730 579 | 633 243 | 652 377 |
| AUTRES INDEMNITES DIVERSES | 27 350 | | | |
| DOTATION AUX AMORTISSEMENTS | 26 249 | 54 411 | 63 455 | 62 172 |
| DOTATIONS AUX PROVISIONS | 40 460 | | | |
| AUTRES CHARGES FINANCIERES | | 4 075 | 22 057 | 29 078 |
| TOTAL DES CHARGES | 1 000 372 | 1 236 919 | 1 221 363 | 1 427 374 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | -96 439 | 37 172 | -242 590 | -462 580 |

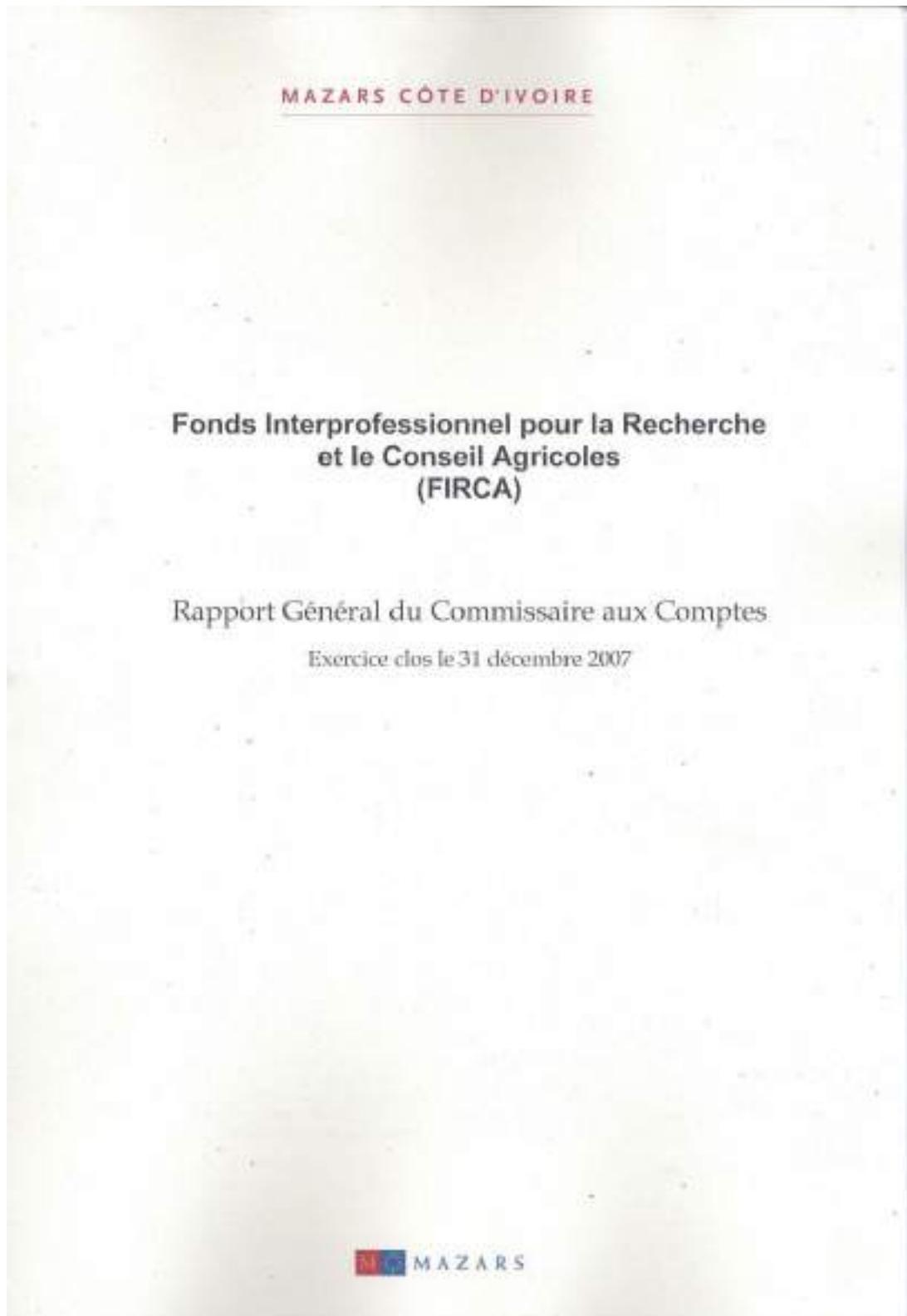


ANNEXE 7: TABLEAU D'ÉVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT ET DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

| | 2004 K F CFA | 2005 K F CFA | 2006 K F CFA | 2007 K F CFA | Taux d'évol. % |
|-------------------------------------|------------------|------------------|--------------------|--------------------|-------------------|
| SUBVENTION D'INVESTISSEMENT | 174 900 | 143 572 | 220 956 | 189 101 | -73% |
| RESERVES LEGALES | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| REPORT A NOUVEAU | 0 | 0 | (59 267) | (301 860) | |
| PERTES ANTERIEURES | 0 | (96 439) | 0 | 0 | |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | (96 439) | 37 172 | (242 590) | (462 581) | 20% |
| FONDS PROPRES | 78 461 | 84 305 | (80 901) | (575 340) | -283% |
| DETTES A LONG ET MOYEN TERME | 0 | 0 | 59 380 | 39 574 | |
| FONDS EXCEPTIONNELS +RESERVES | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| CAPITAUX PERMANENTS | 78 461 | 84 305 | (21 521) | (535 765) | -271% |
| ACTIF IMMOBILISE NET | 174 900 | 143 572 | 220 956 | 281 894 | -60% |
| FONDS DE ROULEMENT | (96 439) | (59 267) | (242 477) | (817 659) | 112% |
| STOCKS NETS DE PROVISIONS | 0 | 170 | 0 | 0 | |
| FOURNISSEURS AVANCES VERSEES | 10 180 | 10 042 | 9 541 | 5 602 | -86% |
| CLIENTS PRIVES | 0 | 0 | 1 226 | 600 | |
| AUTRES DEBITEURS PRIVES | 171 813 | 633 891 | 533 762 | 236 069 | -66% |
| DEBITEURS DIVERS | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| PLACEMENTS FINANCIER -1 an | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| VALEURS REALISABLES | 181 994 | 644 103 | 544 529 | 242 271 | -67% |
| DETTES H.A.O | 23 784 | 8 609 | 0 | 0 | -100% |
| FOURNISSEURS | 91 806 | 74 210 | 27 642 | 55 242 | -85% |
| DETTES FISCALES | 38 636 | 62 205 | 150 918 | 492 023 | 218% |
| DETTES SOCIALES | 54 356 | 84 457 | 12 730 | 9 181 | -96% |
| AUTRES DETTES | 454 436 | 1 204 326 | 2 077 822 | 3 760 835 | 107% |
| RISQUES PROVISIONNES | 41 907 | 41 907 | 41 907 | 41 907 | -75% |
| EXIGIBLES A COURT TERME | 704 925 | 1 475 714 | 2 311 020 | 4 359 188 | 55% |
| BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT | (522 931) | (831 610) | (1 766 491) | (4 116 917) | 97% |
| TRESORERIE | 426 492 | 772 343 | 1 524 014 | 3 299 258 | 93% |



ANNEXE 8: LETTRE D'OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DU FIRCA





Fonds
Interprofessionnel
pour la Recherche et
le Conseil Agricoles
(FIRCA)
Exercice clos le 31
décembre 2007

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par les statuts.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIRCA à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le prélèvement temporaire pour les besoins du fonctionnement du FIRCA, d'une somme de 190 millions de FCFA, sur les ressources destinées au financement des programmes suivants :

- recherche agronomique et forestière appliquée (guichet 1) : 125 millions de FCFA ;
- caisse de solidarité (guichet 5) : 65 millions de FCFA.



Fonds
interprofessionnel
pour la Recherche et
le Conseil Agricoles
(FIRCA)

Exercice clos le 31
décembre 2007

Ce prélèvement a toutefois été fait en accord avec les procédures de l'établissement, et enregistré en compte de passif, traduisant une dette du « guichet 6 - fonctionnement du FIRCA » à l'égard des « guichets Programmes ».

2 Vérifications spécifiques prévues par les statuts

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par les statuts.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la marche du FIRCA pendant l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Abidjan, le 13 mai 2008

Mazars Côte d'Ivoire :

Armand Fandohan
Associé



SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|---------------------|---|
| ANADER | : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural |
| AG | : Assemblée Générale |
| AIPH | : Association Interprofessionnelle du Palmier à Huile |
| ANARIZ-CI | : Association Nationale des Riziculteurs de Côte d'Ivoire |
| ANOPACI | : Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire |
| APE | : Accords de Partenariat Economique |
| APPORCI | : Association des Producteurs de Porcs de Côte d'Ivoire |
| APROCINCI | : Association des Producteurs de Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire |
| APROMAC | : Association des Professionnels du Caoutchouc de Côte d'Ivoire |
| ARCC | : Autorité de Régulation Café Cacao |
| ARECA | : Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde |
| ASN | : Réseau Semencier Africain |
| BAD | : Banque Africaine de Développement |
| BNETD | : Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement |
| BOAD | : Banque Ouest Africaine de Développement |
| CA | : Conseil d'Administration |
| CAM | : Comité des Agréments et des Marchés |
| CAPAK | : Coopérative Agro Pastorale de Kéhin |
| CATS/APROMAC | : Commission des Affaires Techniques et Sociales de l'APROMAC |
| CCA | : Commission des Concertations et des Arbitrages |
| CESPP-CC | : Comité d'Examen et de Suivi des Programmes et Projets de la Filière Café Cacao |
| CGRAE | : Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat |
| CNPS | : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale |
| CNRA | : Centre National de Recherche Agronomique |
| CORAF/WECARD | : Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles |
| CP | : Commission des Programmes |
| CRF | : Commission des Ressources Financières |
| CTA | : Centre de Coopération Technique Agricole |
| DE | : Direction Exécutive |
| DGI | : Direction Générale des Impôts |
| DGPDA | : Direction Générale de la Production et de la Diversification Agricoles |
| DPH | : Direction des Productions Halieutiques |
| EAI | : Ensemble Agro Industriel |
| ENC | : Elevage non Conventionnel |
| ERA | : Société d'Exploitation Agricole spécialisée dans l'hévéaculture |
| ECLOF-CI | : Fonds Œcuménique de Côte d'Ivoire |
| FAO | : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FDPP | : Fonds de Développement pour la Formation Professionnelle |
| FDPPC | : Fonds de Développement et de Promotion des Activités des Producteurs de Café Cacao |



SIGLES ET ABREVIATIONS

| | | |
|---------------------|---|---|
| FENACOPAH-CI | : | Fédération Nationale des Coopératives de Palmier à Huile de Côte d'Ivoire |
| FIRCA | : | Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles |
| FUSAGx | : | Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux |
| GTZ/PROSTAB | : | Agence Allemande de Coopération/Projet de Stabilisation des Cultures |
| HEVEGO | : | Société Hévécicole de Gô |
| INTERCOTON | : | Interprofession de la Filière Coton |
| MEF | : | Ministère de l'Economie et des Finances |
| MINAGRI | : | Ministère de l'Agriculture |
| MIPARH | : | Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques |
| OGM | : | Organisme Génétiquement Modifié |
| OPA | : | Organisation Professionnelle Agricole |
| OPCN | : | Organisation des Producteurs de Caoutchouc Naturel |
| OPE | : | Organisation Professionnelle d'Eleveurs |
| OTIFA | : | Organe Transitoire de l'Interprofession de la Filière Anacarde |
| PAA | : | Programme Annuel d'Action |
| PALMAFRIQUE | : | Palmeraies d'Afrique |
| PFA-CI | : | Plateforme des Femmes Agricultrices de Côte d'Ivoire |
| PHCI | : | Plantation et Huilerie de Côte d'Ivoire |
| PUFS/BOAD | : | Programme d'Utilisation du Fonds Suisse / Banque Ouest Africaine de Développement |
| REPROVICI | : | Réseau des Productrices de Vivriers de Côte d'Ivoire |
| SAPH | : | Société Africaine des Plantations d'Hévéa |
| SCAC | : | Service de Coopération et d'Action Culturelle |
| SCB | : | Société d'Etudes et de Développement de la Culture Bananière |
| SIM | : | Système d'Information des Marchés |
| SIVAC | : | Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie |
| SOGB | : | Société Hévécicole de Grand Béréby |
| STCP | : | Programme de Développement Durable des Cultures Pérennes |
| TRCI | : | Tropical Rubber of Côte d'Ivoire |
| UACI | : | Union des Aviculteurs de Côte d'Ivoire |
| UE | : | Union Européenne |
| UEMOA | : | Union Economique et Monétaire Ouest Africaine |
| UPHCI | : | Union des Producteurs Horticoles de Côte d'Ivoire |
| URECOS-CI | : | Union Régionale des Coopérative des Zones de Savanes de Côte d'Ivoire |
| VINACASH | : | Organisation Professionnelle Vietnamiennne de la noix de cajou |